

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2381 - 21 mars 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Avec Lutte Ouvrière**

**Faire  
entendre  
le camp  
des travailleurs**



**Alerte à la pollution**

**C'est le capitalisme  
qui nous asphyxie** p.6



# SOMMAIRE

## Élections

- p. 4 ■ 204 listes de Lutte Ouvrière aux municipales
- Économies budgétaires

## Leur société

- p. 5 ■ Journée d'action du 18 mars
- Pacte de responsabilité
- Mobilisation des enseignants à Saint-Denis
- p. 6 ■ Circulation alternée
- Transports en commun gratuits
- Le diesel pollue
- p. 7 ■ CDI, intérimaires, un cadeau de plus au patronat
- 007 à Tarnac
- p. 10 ■ Indemnités supra-légales des licenciés
- Rachat de Télécoms
- Decathlon ; Sodimétal – Plancy-l'Abbaye (Aube)
- p. 11 ■ Incendie à Clichy-sous-Bois
- Bibliothèques municipales à Paris
- Fermeture du foyer Cara de Saint-Ouen
- Foyer de vie de Saint-Leu-La-Forêt (95)

## Dans le monde

- p. 8/9 ■ Ukraine : après le référendum en Crimée
- Pérou : Humala émule de Fujinori
- Turquie : Manifestations contre le gouvernement
- p. 16 ■ Espagne : marche de la dignité
- Chypre : un an après le « sauvetage » des banques
- Rwanda : condamnation d'un génocidaire

## Dans les entreprises

- p. 12 ■ Ex-Lejaby ; Groupe Safran ; Continental
- p. 13 ■ PSA Peugeot Citroën - Usine de Sochaux ; PSA Mulhouse ; PSA Trémery (Moselle)
- p. 14 ■ Aluminium Dunkerque ; Stora Corbehem (Pas-de-Calais)
- Abattoirs Gad et Doux
- Mulliez et la crise
- p. 15 ■ Plate-forme chimique du Pont-de-Claix
- Gate – Nevers
- Centre d'appel Call Expert

## • Une partie des travailleurs exclus des scrutins

# Droit de vote pour tous les étrangers, à toutes les élections !

**Alors que se développe une campagne contre l'abstention, près de deux millions d'électeurs potentiels ont pourtant été volontairement écartés des urnes : les étrangers résidant en France et n'appartenant pas à l'Union européenne.**

Dans ses engagements de campagne de 2011, Hollande avait bien promis de leur donner le droit de vote s'il était élu. Sur ses 60 promesses, la cinquième disait : « J'accorderai le droit de vote aux élections locales à tous les étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans », prévoyant même de mettre cette mesure en place entre août 2012 et juin 2013. Mais, avant l'échéance fixée, il faisait machine arrière et dé-

projet au Parlement qu'après les élections municipales de 2014, quand « il n'y aura plus d'enjeu ».

Le prétexte invoqué pour justifier ce recul était qu'accorder le droit de vote aux étrangers nécessitait une révision de la Constitution, que seul le Congrès – c'est-à-dire la réunion du Sénat et de l'Assemblée nationale – pouvait valider, à condition que le projet de loi obtienne les trois cinquièmes des voix. Or, d'après les calculs de Hollande, il aurait manqué

34 voix pour parvenir à une majorité. Mais au lieu de se battre, même sur ce terrain limité, il a immédiatement choisi de reculer, comme l'avaient fait ses prédécesseurs du Parti socialiste Mitterrand et Jospin, sous prétexte que l'opinion n'aurait pas compris !

Sur les 3,8 millions d'étrangers résidant en France, près de deux millions, qui ne font pas partie de l'Union européenne, sont en âge de voter. La plupart sont des travailleurs qui résident dans le pays depuis des années, participent à la production de richesses, y paient leurs impôts, leur logement, font marcher le commerce,

etc. Pourtant, alors qu'ils sont pleinement engagés dans la vie sociale, ils n'ont pas le droit de donner leur avis par leur vote, même au plus bas niveau, celui de la ville dans laquelle ils habitent. En refusant le droit de vote aux étrangers non communautaires, le gouvernement qui se prétend socialiste écarte ainsi des scrutins toute une catégorie de travailleurs et, au-delà, il montre à quel point il méprise l'opinion de l'ensemble de ceux-ci.

Le droit de vote à toutes les élections doit être reconnu sans restriction à tous les étrangers habitant en France !

Marianne LAMIRAL

## Réunion publique avec Nathalie Arthaud à LYON

*Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques  
Faire entendre le camp des travailleurs*

**Jeudi 20 mars à 20h**

Salle Victor-Hugo (mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement)  
33, rue Bossuet

## CERCLE LÉON TROTSKY

L'Europe :

Ni la cause de la crise du capitalisme ni un moyen de la combattre

**Vendredi 11 avril à 20h 30 à la Mutualité**

24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup>

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Dépôt légal mars 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière  
multimédia

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

## Élections municipales

# Votez et faites voter pour les listes de Lutte Ouvrière !

Pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales le 23 mars, les candidats de droite comme de gauche s'évertuent à faire abstraction de la politique et du comportement de leurs dirigeants à l'échelle nationale. Et pour cause ! C'est un spectacle écœurant.

Ainsi s'efforcent-ils de concentrer le débat sur des questions locales. Mais le sort des classes populaires se joue au niveau de la société dans son ensemble.

La priorité, pour des millions de femmes et d'hommes, est de parvenir à joindre les deux bouts. C'est remplir le réfrigérateur, habiller les enfants, leur payer une sortie. C'est jongler avec les factures et le loyer pour ne pas se faire couper le téléphone ou l'électricité.

La crise sévit depuis cinq ans. Combien de personnes a-t-elle acculées au chômage, à la précarité, quand ce n'est à la misère ? Combien ont vu leurs allocations et leurs droits sociaux reculer ? Les conditions de travail se sont dégradées dans tous les secteurs, les salaires ont été comprimés. Partout plane la menace du chômage.

En 2012, beaucoup, dans les classes populaires, s'étaient raccrochés à l'espoir du retour de la gauche au pouvoir, croyant que Hollande, élu président de la République, les soulagerait un peu. C'est l'inverse qui se produit.

Avec Hollande, comme avec Sarkozy, le monde du travail est sacrifié, confronté à plus de chômage, plus de flexibilité, plus de précarité, plus d'impôts. Tout cela pour satisfaire les exigences d'un grand patronat qui pleure la bouche pleine ! Tout cela pour que les actionnaires du CAC 40 prélèvent encore 47 milliards d'euros de profits l'an dernier, comme si la crise n'existait pas !

Alors oui, il y a de quoi être écœuré de ces campagnes électorales où chacun fait miroiter des mille et des cents, et piétine ses engagements une fois au pouvoir.

Crise oblige, les candidats aux municipales sont bien forcés de revenir sur des questions essentielles comme le logement et l'emploi. Mais même la municipalité la plus attentionnée ne peut pas loger tous ceux qui le demandent. Elle ne peut pas, non plus, embaucher tous les chômeurs de la ville !

Une municipalité ne peut faire plus que ce que ses financements lui permettent. Sans compter qu'elle est sous la tutelle des préfets et des ministères et qu'elle

se doit de respecter la politique décidée centralement.

Le gouvernement a d'ailleurs annoncé une ponction de 10 milliards dans les budgets des municipalités, des départements et des régions. Ce qui nous attend n'est pas plus de services publics, mais moins.

Quelle que soit l'issue de ces élections municipales, les travailleurs, les chômeurs, les retraités modestes se retrouveront au même point, forcés de se débrouiller face à leurs problèmes.

Mais s'ils ne se résignent pas à leur sort, ils doivent faire entendre leur voix dans ces élections.

Il faut montrer qu'il existe dans ce pays une opposition ouvrière. Qu'il existe une fraction des travailleurs consciente qu'il faut combattre non seulement la politique du gouvernement, mais tout le système inféodé à la bourgeoisie. C'est la seule et véritable opposition !

La droite n'est en rien opposée à cet ordre social qui pousse les classes populaires dans la déchéance, quand la minorité fortunée s'enrichit toujours plus. Quant aux dirigeants du FN, ils n'ont rien contre ce système qui les a faits millionnaires.

Malgré sa démagogie vis-à-vis des classes populaires, si le FN était au pouvoir, il ferait la politique du patronat, en plus autoritaire que l'UMP. En affirmant la priorité aux Français, le FN dresse les exploités les uns contre les autres, au profit des patrons. C'est un piège mortel pour les travailleurs.

En votant pour les listes Lutte Ouvrière, les travailleurs peuvent exprimer leur rejet des politiciens au service de la bourgeoisie. Ils peuvent surtout transformer leur écœurement en un geste conscient qui renforce le camp des exploités.

Voter pour les listes Lutte Ouvrière, c'est affirmer que, pour protéger leurs intérêts matériels et moraux, les travailleurs doivent imposer l'interdiction des licenciements et exiger des embauches, avec la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire.

Bien sûr, un scrutin ne suffira pas à changer les choses. Mais, plus nombreux seront les votes pour les listes Lutte Ouvrière, plus les objectifs de lutte que nous défendons seront approuvés et entendus. Cela comptera pour l'avenir. Ce sera un encouragement pour tous ceux qui veulent préparer les luttes nécessaires.

### • Le logement

## De moins en moins un droit

Le 1<sup>er</sup> avril, les expulsions locatives vont reprendre. La trêve hivernale se termine en effet le 31 mars, après avoir été prolongée de quinze jours, officiellement par anticipation sur l'application de la loi Alur (pour « l'accès au logement et un urbanisme rénové ») récemment votée. Mais sans doute la période électorale n'est-elle pas étrangère à ce délai supplémentaire.

Cependant, délai ou pas, on va voir revenir des

expulsions, vraisemblablement en plus grand nombre que l'année passée. Comme le rappelle l'association Droit au logement, qui appelle à manifester contre les expulsions samedi 29 mars, la spéculation immobilière, l'avidité de riches bailleurs ont entraîné en dix ans une hausse des profits locatifs de 70 %. Dans le même temps, la précarité, les bas salaires, le chômage et les situations de fin de droits ont multiplié les

impayés de loyers. En 2012, 120 000 jugements d'expulsion ont été prononcés et environ 12 000, deux fois plus qu'en 2001, ont été effectués avec la présence de la police ou de la gendarmerie. Mais, si on prend en compte ceux qui partent avant l'intervention policière, selon la fondation Abbé-Pierre, on est plus près de 40 000 à 50 000 expulsions réelles.

La seule perspective des expulsés est, au pire, la rue,

et plus souvent une solution précaire : s'entasser chez des parents ou trouver un logement de fortune comme plus de 3,5 millions de mal-logés en France.

Pas plus que le gouvernement précédent, celui de Hollande n'a pris de mesures radicales pour résoudre le problème du logement. Il n'est pas question pour lui de réquisitionner des logements vides et des bureaux vacants. Il ne veut pas toucher

à la sacro-sainte propriété, et surtout pas à celle des gros promoteurs ou des propriétaires d'immeubles, comme les banques et les compagnies d'assurances. De même qu'il n'a nullement l'intention de prendre en main la construction des logements sociaux nécessaires. L'heure est aux économies sur le social, y compris le plus indispensable, quoi qu'il en coûte aux travailleurs les plus modestes.

Sylvie MARÉCHAL

## • Aux élections municipales

# 204 listes de Lutte Ouvrière

Pour le premier tour des élections municipales, dimanche 23 mars, 204 listes, intitulées « Lutte Ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs », ont été constituées. Elles sont présentes dans de nombreuses grandes villes du pays et dans de nombreuses villes ouvrières petites ou moyennes

Ce sera l'occasion de sanctionner Hollande et son gouvernement, après deux années d'attaques contre le monde du travail et de cadeaux faits à la bourgeoisie. Il ne faut pas que les travailleurs laissent le monopole de la contestation à la droite, et à l'extrême droite. Certes, ces élections ne pourront remplacer les luttes nécessaires du monde du travail. Mais les listes de Lutte Ouvrière permettront aux électeurs des classes populaires de faire entendre clairement leur voix, de défendre clairement leur camp et de formuler leurs exigences.

## Sur le site de Lutte Ouvrière

Un fac-similé de notre profession de foi, du dépliant électoral, l'inventaire de nos listes et des vidéos des meetings de Lutte Ouvrière sont disponibles sur notre site Internet:

<http://www.lutte-ouvriere.org/elections-257/elections-municipales>

Par ailleurs, de nombreux extraits d'émissions auxquelles ont participé les candidats de Lutte Ouvrière figurent sur notre site:

<http://www.lutte-ouvriere.org/documents/multimedia>

## • Économies budgétaires

# Les communes en ligne de mire

Le gouvernement veut réduire les dépenses publiques de 50 milliards d'euros pour financer ses cadeaux au patronat. Selon le ministère des Finances, c'est du côté des collectivités territoriales qu'il y aurait le plus à prendre. Bercy y chiffre les économies potentielles à 9 milliards d'euros. Marylise Lebranchu, la ministre de la Réforme de l'État et de la Fonction publique, a donné un aperçu des attaques en préparation dans une interview au *Journal du Dimanche*.

Depuis des années, l'État se décharge de ses responsabilités en transférant des pans entiers des services publics aux régions, aux départements et aux communes, sans pour autant leur donner les moyens financiers de les faire fonctionner. Pour y faire face, elles ont dû chercher des recettes pour maintenir autant que possible les services les plus indispensables. La ministre chargée du dossier en

connaît d'ailleurs parfaitement la nécessité: « Derrière les dépenses publiques, il y a des services rendus à chaque Français au quotidien, de sa naissance à la fin de sa vie, et qui améliorent le bien-être de chacun: crèches, écoles, commissariats, hôpitaux et j'en passe. »

C'est pourtant son gouvernement qui s'apprête à en supprimer toute une partie. Après avoir évoqué le rapprochement

de régions, c'est désormais la fusion de certaines communes qui est au programme, pour mettre en application les coupes budgétaires prévues. Depuis 2013, le gouvernement a réduit les dotations des collectivités territoriales, c'est-à-dire ce que leur verse l'État pour fonctionner, de un milliard et demi d'euros, baisse qu'il est prévu de reproduire chaque année. La ceinture s'est resserrée d'un cran en janvier dernier, avec une loi qui contraint les petites communes à fusionner, sous peine d'une réduction supplémentaire de crédits. L'élection au suffrage universel des conseillers communautaires en même temps que celle des conseillers municipaux va dans

le sens du renforcement des compétences des communautés de communes, mais avec des budgets en baisse.

La ministre responsable du dossier dit vouloir « mutualiser les faibles moyens, pour permettre d'avoir plus de services publics à moindre coût ». Mais ce tour de passe-passe consiste à partager à plus nombreux une misère budgétaire croissante. « Arrêtons de croire que les économies se feront sans réduire les services publics. Je ferme quatre crèches? Cela mettrait 100 personnes à la porte », a dit le vice-président de l'Association des maires de France, lui-même maire. Ailleurs, ce sera la réduction des horaires d'ouverture des piscines, la

fermeture des bibliothèques certains jours, et mille petites économies quotidiennes au détriment des classes populaires.

À mots à peine couverts, Marylise Lebranchu parle aussi de modifier « l'organisation du travail du personnel municipal », autrement dit d'aggraver les conditions de travail de ceux qui en garderont un, pour pallier la baisse des moyens. En même temps, elle voudrait bien que les maires fassent ce sale travail, mais bien sûr dans le « dialogue social », carte du Parti socialiste oblige: il faudrait non seulement accepter d'être privé de ressources, mais aussi se dire d'accord.

Gilles BOTI

Élections municipales et communautaires - 23 - 30 mars 2014 — Le Havre

## Lutte Ouvrière

### Faire entendre le camp des travailleurs



**Magali CAUCHOIS**  
Enseignante

Le caractère local des élections municipales ne doit pas faire oublier que les partis qui se succèdent au gouvernement se servent des résultats pour justifier leurs politiques passées ou présentes.

Les votes en faveur des partis qui ont fait élire Hollande seront comptabilisés comme une approbation de la politique de ce gouvernement qui se dit socialiste mais qui se comporte en laquis des riches.

Les ténors de la droite interpréteront les votes en faveur de leurs listes comme le souhait d'un retour de Sarkozy et consorts qui, au pouvoir, ont confirmé qu'ils étaient les ennemis déclarés du monde du travail.

Quant au Front national, en concurrence avec les partis qui se relayent au gouvernement pour accéder lui-même à la mangeoire, il est autant au service du grand patronat et des banquiers que les autres, mais en prônant une politique encore plus réactionnaire et plus autoritaire contre les classes populaires.

**Il ne faut pas qu'en votant pour les partis qui respectent l'ordre capitaliste, l'électorat ouvrier approuve ceux qui l'exploitent et l'oppriment.**

**Les électeurs du monde du travail ont un autre choix.**

**En votant pour la liste Lutte Ouvrière, montrez que vous refusez de choisir entre des partis qui, tous, s'inclinent devant le grand capital et qui, de ce fait, sont incapables d'arrêter les licenciements et la montée de la pauvreté.**

**Affirmez que, pour empêcher la grande bourgeoisie de faire payer aux travailleurs la crise de son économie, il est vital:**

- d'éliminer le chômage en imposant l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire;
- d'assurer des salaires et des retraites décentes et garantir leur pouvoir d'achat par leur augmentation automatique au rythme des hausses de prix;
- de supprimer le secret des affaires pour dévoiler les arnaques des banquiers et les choix criminels des grands actionnaires qui préfèrent licencier et augmenter le chômage plutôt que d'écorner leurs profits.



**David LAUNAY**  
Travailleur social

C'est sur les profits et les fortunes de la grande bourgeoisie qu'il faut prélever de quoi financer le coût des mesures indispensables pour arrêter l'appauvrissement de ceux qui n'ont pas de capitaux et qui ne peuvent vivre que de leur travail.

Voter pour ce programme ne suffira pas pour l'obtenir. Mais ce vote peut être le début d'une mobilisation. Ce serait le signe que ceux qui entretiennent toute la société par leur travail en ont assez de se faire dépouiller par la bourgeoisie et gruger par les politiciens à son service. Cela signifiera que les travailleurs ne se laissent plus bercer d'illusions et relèvent la tête.

**Pour envoyer au conseil municipal des militants vraiment communistes**

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE DE LUTTE OUVRIERE**

**Faites entendre le camp des travailleurs !**

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 - [www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

L'affiche des candidats des listes de Lutte Ouvrière.

## • Journée du 18 mars

# Quelle riposte à la politique gouvernementale ?

La CGT, FO, la FSU et Sud-Solidaires appelaient à l'action mardi 18 mars, et au total des dizaines de milliers de travailleurs étaient présents aux manifestations organisées dans 140 villes. Dans plusieurs secteurs, de nombreux travailleurs ont fait grève, montrant au moins qu'il existe un large rejet de la politique gouvernementale.

Cette journée d'action a d'abord été reprise à la Sécurité sociale, où 15 000 emplois ont été supprimés en dix ans, où 2 000 autres doivent encore l'être d'ici 2017, et où les salaires sont bloqués. FO, la CGT, la FSU et Sud-Solidaires ont ensuite décidé d'appeler à manifester pour les salaires, pour les retraites et pour l'emploi, et contre le pacte de responsabilité.

Il est vrai qu'à la différence de la CFDT, de la CFTC ou de la CGC, ces confédérations n'ont pas signé ce pacte, qui prévoit de siphonner les budgets publics de 30 milliards supplémentaires, au profit du patronat. Cependant, en acceptant d'abord de participer à des négociations où les travailleurs n'avaient rien à gagner, la CGT et FO avaient maintenu une certaine ambiguïté.

Depuis, les dirigeants de la CGT, de FO et de la FSU ont dénoncé le pacte de responsabilité et le cadeau qu'il représente pour le patronat. Mais on est loin d'un véritable plan de bataille. La CGT et la FSU ont d'abord hésité à se rallier à une journée d'action. Le 12 février, le secrétaire de la CGT Thierry Lepaon invoquait ainsi, devant la direction de sa confédération, « la difficulté à laquelle nous sommes confrontés et le risque d'enfermement dans le club du non qui nous priverait de notre capacité à proposer, à mettre sur la table nos revendications, à être force de proposition pour changer le travail ».

Autrement dit, plutôt que de se battre, on voudrait négocier... même s'il n'y a rien à négocier. Et à la question, « Le président Hollande est-il devenu de droite ? », Lepaon

répond, sans rire : « Non, il est de gauche, il est socialiste... Le président a renoncé au changement et tout le monde s'en rend compte » (Le Parisien, 18 mars). Comme si Hollande avait eu vraiment l'intention de changer quoi que ce soit, la CGT l'a soutenu contre Sarkozy lors de l'élection présidentielle de 2012. Hollande a bien remplacé Sarkozy, mais a gardé sa politique, voire l'a aggravée !

Une véritable mobilisation contre la politique gouvernementale ne peut se résumer à une journée d'action mal préparée et sans lendemain. Il faut un véritable plan de combat,



des échéances qui se succèdent, qui donnent confiance à ceux qui y participent et préparent la suite. Organiser une véritable riposte est la seule

façon d'inverser le rapport de force. Mais les dirigeants syndicaux ne le cherchent visiblement pas.

Michel BONDELET

## Le rôle des syndicats selon Thierry Lepaon

« Il n'existe à la CGT aucune opposition de principe face au patronat », a expliqué son secrétaire général Thierry Lepaon au journal patronal *Le Nouvel Économiste* le 19 février. « L'entreprise est une communauté composée de dirigeants et de salariés, a-t-il ajouté, et ces

deux populations doivent pouvoir réfléchir et agir ensemble dans l'intérêt de leur communauté. »

Il a ensuite conclu : « C'est pourquoi je considère que la vocation d'un syndicat ne se résume plus aujourd'hui à protéger les salariés, mais consiste à agir pour faire

évoluer non seulement le monde du travail, mais aussi la perception qu'on en a ; à incarner une forme de régulation sociale. »

À la base des syndicats, des militants luttent contre les patrons. Au sommet, c'est une autre histoire...

P.R.

## • Pacte de responsabilité

# Hollande fait les poches des travailleurs pour donner au patronat

Les mesures concrètes du pacte de responsabilité seront connues à la mi-avril et présentées au Parlement à la fin de ce mois. Syndicats, patronat et gouvernement auront alors fini de discuter des modalités selon lesquelles 30 milliards d'argent public seront distribués au patronat, et 50 milliards détournés du budget de l'État pour compenser le trou ainsi creusé. Quant aux contreparties en termes de créations d'emplois, il a été évident dès le début qu'il ne s'agissait que d'un alibi.

L'accord signé le 5 mars par le patronat et trois syndicats, la CFDT, la CGC et la CFTC, renvoie aux branches professionnelles la discussion sur les objectifs de créations d'emplois. Outre le fait qu'un objectif n'a rien à voir avec des créations réelles, un simple relevé de conclusions sera établi à la fin de

ces discussions. Ce papier pourra ensuite être rangé dans un tiroir. Cela ne s'appelle même pas faire semblant.

La discussion a été plus âpre sur la répartition des 30 milliards. Il est vrai qu'il ne s'agit pas cette fois d'objectifs, mais d'argent sonnante et trébuchant. Les 20 milliards d'exonérations

fiscales au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) doivent être maintenus. Ce dispositif n'a pas créé d'emplois et profite même à des sociétés qui licencient, mais il est plébiscité par le patronat et cet argument suffit à Hollande. Pour les 10 milliards restants, il a été question de concentrer les baisses de charges sur les bas salaires, mais une partie du patronat, qui emploie des salariés plus qualifiés, est montée au créneau en expliquant que cela nuirait à la compétitivité de leurs entreprises, ainsi privées de ces allègements. Hollande a beau être très généreux avec les patrons, il peine à les contenter tous.

Pour ce qui est des économies budgétaires, la seule question est désormais de savoir dans quel service utile à la population le gouvernement va effectuer des coupes.

Le détail ne sera connu qu'une fois finies les élections municipales, mais les pistes évoquées jusque-là ne laissent aucun doute. On a entendu parler d'une baisse massive des dotations aux collectivités locales, de la remise en cause des embauches annoncées à l'Éducation nationale, d'un nouveau gel des salaires pour la plus grande partie des salariés de la fonction publique, d'une réduction du nombre global de

fonctionnaires, comme si un véritable concours était engagé entre ministères pour serrer encore un peu plus la ceinture à la population.

L'argent distribué aux capitalistes sera pris sur les sommes qui servent à faire fonctionner les écoles et les hôpitaux, sur celui affecté au logement ou aux transports en commun. Seul le dosage de ces restrictions reste encore à déterminer.

Avec ce pacte de responsabilité, Hollande mérite bien le qualificatif de président des patrons, et d'ennemi acharné des travailleurs.

Daniel MESCLA

## • La mobilisation des enseignants à Saint-Denis

# « Peillon voleur ! Rends-nous nos heures ! »

Depuis l'annonce de la suppression de classes, d'heures de cours et de postes d'enseignants pour la rentrée 2014, à Saint-Denis les parents d'élèves et les enseignants s'organisent pour réclamer qu'on rende les moyens dans cette ville très populaire. Sur les huit collèges de Saint-Denis, un seul

bénéficierait du nouveau classement REP+ et des quelques moyens supplémentaires qui vont avec. Et encore, ces moyens restent extrêmement limités, puisqu'une partie du personnel, notamment les surveillants et certains professeurs, ne pourrait pas en bénéficier.

Les vacances scolaires

n'ont pas arrêté la colère et les actions ont continué : collage d'affichettes, distribution de tracts au marché. Plusieurs réunions ont permis de rencontrer et de discuter avec les parents et les enseignants, où chacun a pu exprimer son écœurement devant la politique menée par le gouvernement, pour qui l'éducation

devait être une priorité. Il a été décidé de continuer à maintenir la pression : journées de grève dans les collèges, manifestation dans le centre de Saint-Denis samedi 15 mars, puis au milieu du grand marché le lendemain, distribution de tracts devant les écoles, occupation des établissements dans la soirée

du 18 mars...

Cela a permis à tous de se connaître, de faire connaître largement les revendications, de participer d'une manière ou d'une autre aux actions, pour qu'enfin le ministère rende tous les moyens qu'il a volés aux établissements des quartiers populaires.

Correspondant LO

### • Circulation alternée

# Un sparadrap sur une jambe de bois

**Lundi 17 mars, le gouvernement a pris la décision de mettre en place le système de circulation alternée à Paris et dans 22 villes de la banlieue proche. Les véhicules à la plaque d'immatriculation paire y étaient interdits de circulation, afin de réduire la pollution.**

Le gouvernement s'est décidé à appliquer cette mesure, qui ne l'avait pas été depuis 1997, après plusieurs jours d'intense pollution dans différentes régions. Il fallait bien pour le pouvoir donner l'impression de faire quelque chose, à une semaine des élections municipales. Alors que la pollution automobile n'est responsable que de 20 % de la pollution, cette mesure ne frappe que les automobilistes, et non l'ensemble des secteurs polluants comme les industries ou l'agriculture. Mais surtout, elle ne s'attaque en rien aux causes premières de la pollution, même automobile.

Il faut dire que ces causes sont profondément liées au fonctionnement de la société capitaliste. Dans celle-ci, la question du logement des travailleurs et de leur lieu de travail est soumise, comme toutes les autres, aux lois aveugles du marché. Cette question a toujours été un problème quasi

insoluble pour les travailleurs, les villes de l'ère capitaliste ne leur offrant que des taudis, avant que la spéculation immobilière renchérisse les terrains urbains et finisse par les chasser plus loin en banlieue.

Ce phénomène a pris encore une nouvelle extension depuis une quarantaine d'années. L'État, qui avait construit des milliers de logements sociaux face à la crise terrible du logement de l'après-guerre, a cessé de le faire aussi massivement à la fin des années 1970. En parallèle avec la crise économique, les prix de l'immobilier ont flambé dans les grandes villes, et même en périphérie, du fait de la spéculation. Les travailleurs ont dû chercher des logements de plus en plus loin, phénomène qui a fait le bonheur des promoteurs immobiliers et des constructeurs de zones pavillonnaires. Dans le même temps, l'implantation des entreprises a suivi une logique elle aussi liée



aux lois du marché et à cette spéculation.

En région parisienne par exemple, la construction d'un centre des affaires à La Défense, la fermeture d'usines comme celle de Citroën Javel ou encore Renault Billancourt, pour revendre les terrains et les éloigner en grande banlieue, n'ont tenu aucun compte du problème d'éloignement domicile-travail qui n'a fait

que croître. C'est une des raisons principales de l'augmentation de l'utilisation des voitures car, bien entendu, les transports en commun n'ont pas été développés à la hauteur de ce processus.

Face à cette situation, les pouvoirs publics n'ont aucune solution. Les lois du marché et de la spéculation étant sacrées, il n'est pas question dans le cadre de ce système

de planifier l'urbanisation, de maîtriser l'expansion urbaine, de rendre les villes vivables pour les populations et d'harmoniser l'implantation des lieux de travail avec les habitations et les transports publics. En imposant son anarchie et sa loi de la jungle, le capitalisme asphyxie la société, y compris au sens propre.

Marion AJAR

## Le diesel pollue, le capitalisme aussi

**En 2011, une étude d'Airparif faisait apparaître que, pour les habitants de l'agglomération parisienne proches des axes de grand trafic routier, 51 % des particules fines dangereuses provenaient des véhicules (individuels, utilitaires ou poids lourds), bien loin devant celles émises par le chauffage des habitations et les industries. La plus grande partie proviendrait de la combustion du gazole, carburant auquel fonctionnent 70 % des véhicules en circulation.**

Deux millions et demi de ces Franciliens seraient concernés par les dépassements des normes de pollution, parce que résidant à moins de 200 mètres de ces axes routiers importants.

Mais, à part des déclarations aussi tonitruantes qu'inquiétantes des politiciens en campagne, que font les pouvoirs publics face à une situation connue et ancienne? Interdit à Tokyo depuis le début des années 2000, le gazole a été mis en cause en France il y a plus de trente ans dans des rapports médicaux, enterrés sous la pression des constructeurs automobiles. Peugeot notamment a su à l'époque imposer des incitations fiscales afin de vendre davantage de véhicules diesel. En 2013, 67 % des véhicules neufs vendus étaient toujours à motorisation diesel. Simple exemple, la TVA sur le carburant utilisé par les véhicules d'entreprise n'est récupérable que s'il s'agit de gazole. Et si

on entend à nouveau parler de modification des taxes sur les carburants, seule est évoquée l'augmentation des taxes sur le

gazole, qui nuirait encore aux mêmes, la population travailleuse obligée de se rendre à son travail. Pourquoi ne pas aligner les deux carburants en baissant les taxes sur l'essence? Tout simplement parce que le gouvernement ne veut pas perdre la ressource représentée par ces impôts!

Quant au transport de marchandises, il est toujours largement dominé par la route, donc

largement polluant. En 2012, sur la totalité des marchandises transportées sur le sol du pays, 87 % l'étaient en camion, 2,4 % par voie fluviale et 10 % seulement par le rail. Aucune politique publique n'est mise en œuvre pour inverser tant que faire se peut cette évolution.

Il y a un an, le ministre du Redressement productif s'opposait à « une prime qui garnisse les carnets de commande

de constructeurs qui ne sont pas français ». Et il ajoutait : « Il faut trouver une formule qui n'attaque pas le made in France car nous sommes les meilleurs en diesel. » Un cocorico qui laissait les capitalistes de l'automobile, du pétrole et du transport libres de continuer à polluer sans souci.

Viviane LAFONT

## Transports en commun gratuits, c'est possible

Entre le vendredi 14 mars et le lundi 17 mars, les autorités ont décrété la gratuité des transports en commun en région parisienne ainsi qu'à Bordeaux, Grenoble, etc. Le but était qu'un certain nombre de travailleurs, qui assument déjà le coût du véhicule dont ils ont besoin régulièrement pour se rendre à leur travail, choisissent d'emprunter les transports sans payer encore. Cela malgré les inconvénients de réseaux de bus, métro, trams, RER, TER, etc. bien insuffisants. Mais cette mesure de bon sens a pris fin très rapidement, dès que la pollution de l'air est repassée en dessous

du niveau d'alerte.

Pourtant, la gratuité des transports en commun serait susceptible de faire baisser réellement la pollution de l'air, et elle a un peu soulagé le réseau routier, habituellement congestionné.

Bien sûr, la gratuité permanente aurait un coût, même si des économies seraient faites sur la billetterie et sur tout l'arsenal de portiques au travers desquels les usagers de la RATP se faufilent chaque jour. Mais ce coût supplémentaire pour les villes et les agglomérations n'est pas gigantesque: les transports sont déjà gratuits en permanence

à Compiègne, Châteauroux et Aubagne, sans que ces villes soient en faillite pour autant. Et puis la gratuité ne serait pas forcément synonyme d'augmentation des impôts locaux pour la population, car il serait justifié de faire reposer les frais des réseaux de transport sur les profits des patrons, qui ont bien besoin que les salariés puissent se déplacer chaque jour pour venir leur servir de main-d'œuvre.

Au lieu de cela, le prix de presque tous les billets augmente chaque année, avec l'aval des gouvernements. Pire encore cette année, Hollande a choisi de taxer les usagers des

transports en faisant passer la TVA sur les prix des billets de 7 à 10 %. La RATP s'est empressée de reporter cette hausse sur le porte-monnaie des voyageurs. Autant de décisions calamiteuses, qui soulignent l'hypocrisie des autorités lorsqu'elles disent faire tout pour lutter contre la pollution de l'air.

Ce n'est pas seulement exceptionnellement, en cas de pollution catastrophique, que les transports doivent être gratuits, mais toute l'année.

Lucien DÉTROIT

## • CDI intérimaire

# Un cadeau de plus au patronat

Le CDI intérimaire est officiellement entré en vigueur le 6 mars, à la plus grande satisfaction des patrons du secteur, les Adecco et autres Randstad. Prism'emploi, l'organisme patronal du secteur intérimaire, s'est félicité de ce CDI censé «faire progresser le statut social de l'intérim et sécuriser les parcours professionnels».

L'intérimaire en CDI touchera entre deux missions d'intérim une rémunération qui ne pourra être inférieure à un plancher, le smic pour les ouvriers et les employés, le smic plus 15% pour les techniciens et agents de maîtrise et le smic plus 25% pour les cadres. Entre deux missions, il pourra bénéficier de formations. Enfin le patronat se félicite, disant qu'en pouvant présenter un CDI, l'intérimaire aurait un meilleur accueil dans sa demande de crédit auprès d'une banque ou de logement auprès d'un propriétaire. Mais, en pratique, les patrons de l'intérim ne se fixent que l'objectif très faible de signer 20 000 CDI intérimaires sur trois ans, alors qu'il y a quelque deux millions d'intérimaires dans le pays. Cela signifie que ce type de contrat sera proposé en priorité aux intérimaires qui travaillent le plus souvent, parce



qu'ils sont les plus qualifiés et sont donc les plus recherchés.

Mais si le patronat de l'intérim se félicite tant, c'est aussi parce que ces intérimaires en CDI ne toucheront plus leur prime de précarité de fin de contrat de 10% et seront obligés d'accepter n'importe quelle mission, y compris en étant mobiles. Enfin, au passage, le patronat récupère près de 300 millions d'euros, car la contrepartie de la création du CDI intérimaire dans le cadre de l'ANI a été la possibilité de

ne pas payer l'augmentation – de 4 à 7% – des cotisations chômage mise en place en janvier 2013 pour les contrats de moins d'un mois.

Alors, en fait de sécurisation, c'est celle des profits des Adecco et autres patrons de l'intérim que ce CDI intérimaire va apporter. Quant aux intérimaires à qui les patrons proposeront de le signer, ils seront comme avant corvéables à merci.

Cédric DUVAL

## • Tarnac 007

# Au service secret de Sa Majesté

Le site Médiapart vient de révéler qu'un espion britannique avait infiltré pendant plusieurs mois le «groupe de Tarnac», accusé d'avoir saboté une ligne SNCF en novembre 2008. Un bout de ferraille posé sur une caténaire de la ligne TGV, dans l'est de la France, avait alors bloqué quelque temps la circulation des trains – geste idiot sans doute, mais sans danger pour la vie des passagers.

Il n'en avait pas fallu plus pour que Michèle Alliot-Marie, à l'époque ministre de l'Intérieur, pensant tenir là sa grande affaire de «terrorisme», organise un battage médiatique destiné à se faire valoir et à vanter l'efficacité de sa police.

Quelques jours plus tard, 150 policiers armés investissaient le village de Tarnac, en Corrèze, dans lequel résidait un groupe d'amis qui avaient choisi de vivre à la campagne et tenaient l'épicerie du village.

Ayant un mode de vie inhabituel pour des ex-citadins et n'ayant en outre jamais fait mystère de leurs opinions

libertaires, ils étaient forcément suspects et surveillés par les Renseignements généraux. Neuf d'entre eux avaient alors été mis en examen pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste» et cinq furent placés en détention. Julien Coupât, désigné comme le responsable du groupe, et sa compagne Yildune Levy devaient y rester plusieurs mois.

Malgré l'acharnement policier et judiciaire contre le groupe de Tarnac, les éléments avancés pour les accuser se dégonflèrent les uns après les autres. Mais voilà qu'on apprend que durant

l'été 2008, soit des mois avant les faits reprochés, un espion de Sa Majesté avait été désigné pour infiltrer le groupe et le pousser à commettre des délits! Il était même «autorisé à participer à des délits mineurs, à des dégradations mineures, à des blocages et à des intrusions».

La DCRI, ex-DST (Direction de la surveillance du territoire), aurait-elle demandé un coup de main à son homologue britannique? L'espionnage étant par nature secret, l'histoire ne le dit pas.

Bref, toute cette affaire de pseudo-terrorisme imputé à un groupe de copains n'est rien d'autre qu'un mauvais James Bond ayant avant tout ridiculisé la police, les services de renseignements français et la ministre de l'Intérieur. Avec en plus une «taupe» anglaise, on peut dire que c'est une réussite.

Marianne LAMIRAL

# fil rouge

## Les vampires

L'hépatite C chronique est une maladie qui touche 150 millions de personnes dans le monde. La science a mis au point de nouveaux traitements, qui seraient efficaces à 90 voire 100%. Mais, aberration du système capitaliste, un des groupes pharmaceutiques détenteurs de brevet pour une de ces nouvelles molécules a fixé le prix de vente du traitement autour de 50 à 60 000 euros dans des

France, pour un coût de production évalué entre 50 et 100 euros!

Même dans un pays comme l'Égypte, où 15% de la population est touchée par le virus, le prix fixé est l'équivalent de 1 450 euros. À ce prix, toute la population absorberait sept fois le montant total du budget de la santé du pays!

L'épidémie d'hépatite C reste à éradiquer, le capitalisme aussi!

## Retraite bonus pour Villepin

Dominique de Villepin, ancien Premier ministre reconverti en avocat d'affaires, a fait jouer ses droits à la retraite anticipée du temps où il était employé par le ministère des Affaires étrangères.

En toute légalité, il a pu ainsi empocher 85 000 euros.

Une prime qui viendra s'ajouter à ses revenus d'avocat (1,6 million d'euros de chiffre d'affaires en 2013).

Pour lui, il n'y a pas de diminution de retraite complémentaire, au moment où on ponctionne de tous les côtés les retraités modestes.

## Vacances, peau de chagrin

Le nombre des familles qui ne partent plus en vacances ne cesse d'augmenter. En 2013, elles ont été 42%. En cinq ans, cinq millions de personnes ont renoncé à partir pour leurs vacances. La cause en est le chômage et la faiblesse des revenus.

Selon le cabinet d'études Protourisme, la suppression d'un emploi signifie, compte tenu de l'entourage, que six personnes en moyenne ne pourront pas partir en vacances. À cela s'ajoute la hausse des tarifs des hébergements, combinée avec la

baisse des revenus des retraités, qui réduisent les départs en vacances en famille. En effet bien des retraités assurés dans le passé tout ou partie des vacances de leurs enfants et petits-enfants.

Toutes les catégories d'hébergement sont touchées: hôtel, camping, location saisonnière ou résidence touristique.

L'augmentation générale des salaires, des pensions et des allocations est indispensable, et elle permettrait à bien des travailleurs de renouer avec les congés!

## Pair tu perds, impair je gagne

Lundi 17 mars, lors de la journée de circulation alternée en Île-de-France, par souci du bien commun ou simplement pour éviter une éventuelle amende de 22 euros, bien des travailleurs venant le matin de grande banlieue en voiture ont tâché de se garer tant bien que mal, avant de prendre les transports vers Paris.

Le soir, certains ont eu la désagréable surprise de constater que leur véhicule

avait été enlevé par la fourrière, ce qui leur a coûté bien plus cher que l'amende s'ils avaient roulé dans la capitale ou que la perte d'une journée de salaire en n'allant pas travailler.

Le gouvernement et la préfecture de Paris ont non seulement fait la morale aux salariés obligés de compter sur leur voiture pour venir travailler mais, en plus, ils ont sanctionné ceux qui jouaient le jeu.

• **Ukraine**

## Après le référendum prorusse en Crimée

Le 16 mars, la Crimée, avec ses plus de deux millions d'habitants, a décidé par référendum, avec une forte participation électorale et 97 % de « oui », de se séparer de l'Ukraine pour rejoindre la Fédération de Russie. Le 18 mars, le président russe, Poutine, a entériné ce rattachement

Les médias occidentaux ont parlé d'un résultat sans surprise. Auditeurs et téléspectateurs avaient pourtant de quoi être surpris car on n'avait cessé de leur présenter ce scrutin comme illégal, manipulé par le Kremlin et forçant la main à la population locale qui, selon Le Monde du 6 mars, « s'émancipe de Kiev sans se résoudre au mariage avec Moscou ».

### Le chœur des médias occidentaux

Depuis des mois, les médias chantent tous à peu près la même rengaine : ceux que les États impérialistes soutiennent en Ukraine seraient des modèles de démocratie, tandis que le camp d'en face, la Russie et ses alliés locaux, serait « l'empire du mal », comme avait dit Reagan à propos de l'Union soviétique.

Cette quasi-unanimité de l'information vire parfois au comique de répétition. « Après le référendum en Crimée, jusqu'où ira Vladimir Poutine ? »

a titré en une *Le Monde* du 18 mars. « Jusqu'où ira Poutine ? » se demandait déjà en grand *Le Journal du Dimanche* du 2 mars. « Jusqu'où ira-t-il ? » titrait *Le Parisien* du 3 mars. Les semaines passent, les publications diffèrent, mais pas la campagne qu'elles mènent et qui épouse la politique du gouvernement français et de ses homologues européens et américain.

Ce n'est bien sûr pas par souci de satisfaire les souhaits des habitants de la Crimée que Poutine a mobilisé les militaires russes sur place et toute une série de responsables – maires de Sébastopol et de Simféropol, Premier ministre de Crimée, etc. – qui ont appelé la population à plébisciter le rattachement à la Russie. Et personne ne peut avoir oublié comment le même Poutine a mené une guerre effroyable, dans le Caucase, aux Tchétchènes qui souhaitaient se séparer de la Russie.

Que Poutine se contrefiche

du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'empêche pas que les Obama, Hollande, Merkel, etc., ne valent guère mieux, eux qui déniaient ce droit aux habitants de la Crimée ou de l'est de l'Ukraine. Et ils ne manquent pas de culot quand ils s'indignent que Poutine déclare protéger ses compatriotes en Ukraine, alors qu'ils ont tant de fois usé d'un tel prétexte pour envoyer des troupes aux quatre coins de la planète...

### Les raisons d'une séparation

Reste comme un fait que la grande majorité des Criméens préfère dépendre de Moscou que de Kiev, et pour bien des raisons.

Elles sont historiques, culturelles, linguistiques et politiques : la Crimée a été russe jusqu'en 1954, sa population est majoritairement russe et, comme la plupart des habitants de l'est et du sud de l'Ukraine, elle se méfie des nationalistes arrivés au pouvoir à Kiev dans la foulée de la mobilisation du Maidan.

À cela s'ajoutent des motivations sociales. En Ukraine, 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, le salaire

moyen ne dépasse pas 250 euros, le chômage est massif, les retraites misérables : 90 euros en moyenne. Alors, malgré Poutine et son régime, la Russie avec son niveau de vie deux ou trois fois plus élevé qu'en Ukraine peut paraître attirante à certains. Et d'autant plus qu'on ne peut se faire d'illusion sur les mesures draconiennes que le gouvernement de Kiev, mandant des grandes puissances occidentales, s'apprete à imposer aux classes laborieuses ukrainiennes.

Au prétexte de sauver le pays de la faillite, ce sont les travailleurs, les petites gens que les dirigeants locaux, couverts par leurs parrains américains et ouest-européens, entendent précipiter dans la misère.

### Bras de fer et poker menteur

Après ce référendum qui est un succès pour le Kremlin, Poutine va intégrer la Crimée à la Russie. Mais à quel rythme et à quel degré ? Attisera-t-il les tensions séparatistes dans l'est de l'Ukraine, comme d'un moyen de pression dans des négociations avec Kiev et ses protecteurs occidentaux ? Ou bien voudra-t-il obtenir la neutralisation militaire de l'Ukraine et

des avantages pour les entreprises russes dans ce pays ?

Soucieux de trouver un arrangement qui n'hypothèque pas leurs affaires avec la Russie, les États occidentaux gardent aussi des cartes dans leur manche, dans cette partie de poker menteur. Ainsi, quand ils annoncent des sanctions contre Moscou qui ne visent que quelques individus. Et si Fabius, ministre des Affaires étrangères, affirme que la France pourrait ne pas livrer les deux navires de guerre que la Russie fait fabriquer à Saint-Nazaire, il précise que c'est à condition que les « Britanniques bloquent les avoirs des oligarques russes à Londres », ce dont la City ne veut entendre parler à aucun prix.

Alors, jusqu'où iront Poutine et les dirigeants des grandes puissances occidentales dans leur bras de fer ? Nul ne le sait. Mais ce que l'on voit déjà à l'œuvre, c'est une partition du pays qui se profile et une situation qui continue à se dégrader pour la population dans toutes ses composantes.

La minorité tatare de Crimée, que Staline avait fait déporter et qui n'a pu rentrer chez elle qu'au compte-gouttes après la fin de l'Union soviétique, a

• **Turquie**

## Manifestations contre le gouvernement Erdogan

bien des raisons de se défier de la bureaucratie russe, mais aussi ukrainienne. Dans l'ouest du pays, il ne fait pas bon être rusophone, pas plus que parler ukrainien en Crimée ou dans l'est du pays. Partout des milices de l'un ou l'autre bord se forment contre « ceux d'en face ». La veille du référendum en Crimée, à Kharkov, deuxième ville d'Ukraine, des manifestants prorusses ont été tués par des nerfs d'extrême droite ; à Donetsk, un centre industriel de l'Est, des partisans du rattachement à la Russie ont été arrêtés, et certains ont été blessés par des nationalistes opposés.

Juste avant le référendum de Crimée, les autorités de Kiev ont constitué une force spéciale de 40000 hommes, la garde nationale, en prévision de la répression de mobilisations prorusses de la population des grandes villes de l'est et du sud de l'Ukraine. Et le 19 mars, en Crimée même, l'armée russe a pris le contrôle, non sans résistance, de l'état-major et de bases de la marine ukrainienne.

Nul ne peut dire si cette escalade sur fond de décomposition sociale va se poursuivre. Mais le sens dans lequel évoluent les choses ne promet rien de bon aux travailleurs et aux pauvres de ce pays, quelles que soient la région où ils résident et la langue dans laquelle ils s'expriment.

Pierre LAFFITTE



Manifestation à Ankara, après la mort de Berkin Elvan, le 11 mars.

Le 12 mars, plus d'un million de personnes ont manifesté dans les grandes villes de Turquie, dont Istanbul et Ankara, à la suite de la mort d'un jeune de 15 ans, Berkin Elvan, après neuf mois de coma. En allant acheter du pain lors des manifestations de juin 2013 à Istanbul, il avait été blessé par un tir de grenades lacrymogènes.

Depuis juin et les manifestations provoquées par l'affaire du parc Gezi, d'autres manifestations avaient eu lieu pour réclamer la démission du Premier ministre Erdogan, de plus en plus mis en cause. Puis, en décembre dernier, un grand coup de filet anti-corruption avait été organisé à l'initiative de la direction financière de la police. 56 personnes avaient été arrêtées, dont des fils de ministres proches d'Erdogan, le maire du quartier Fatih d'Istanbul, des hauts fonctionnaires, un magnat du BTP et le PDG d'une grande banque. Le lendemain, Erdogan avait dénoncé une tentative de renversement de son gouvernement, voyant derrière l'opération policière la main de la confrérie Gülen, secte religieuse qui contrôle une partie de l'appareil d'État (police, magistrature, enseignement privé) et qui conteste Erdogan.

Les révélations d'écoutes téléphoniques concernant Erdogan, donnant des consignes à son fils pour cacher un milliard en devises avant une perquisition, ont encore mis le gouvernement en difficulté. Le Premier ministre menace maintenant d'interdire YouTube et Facebook, et le Parlement a adopté récemment une série de mesures qui renforcent le contrôle de l'État sur Internet. La riposte face à la confrérie Gülen a consisté à faire fermer des réseaux d'établissements privés de soutien scolaire, les « dersane », sans lesquels beaucoup d'élèves ne pourraient réussir le concours d'entrée à l'université. Ces écoles sont, il est vrai, à la fois une importante source de revenus pour Gülen et un lieu de recrutement de jeunes pour la confrérie.

### Erdogan s'accroche au pouvoir

Depuis, toutes ces personnes ont été libérées, ce qui a suscité l'indignation. Le gouvernement d'Erdogan est passé à la contre-offensive, mutant plus de 8000 policiers accusés d'avoir outrepassé leurs pouvoirs. Parmi eux, on compte le chef adjoint de la Sécurité

guerre ouverte il y a un an, et s'est enflammée depuis les arrestations de décembre. Les divers gouvernements des États-Unis semblent de longue date avoir misé sur Gülen, qu'ils ont accueilli depuis 1999 à cause des menaces d'arrestation que les généraux kémalistes font peser sur lui. C'est dans le cadre de cet affrontement que, le 25 décembre 2013, quatre importants ministres ont été congédiés au cours d'un large remaniement. Les dossiers de ces ministres, accusés de corruption, devaient être examinés au Parlement le mardi 18 mars.

### L'attitude du patronat et des États-Unis

Le grand patronat turc, représenté par la confédération Tusiad, et derrière lui la grande puissance américaine veulent maintenant en finir avec le gouvernement Erdogan. Accusé de mener une politique « néo-ottomane », Erdogan ferait fi des « conseils » émanant des États-Unis. Ainsi, il ne respecte ostensiblement pas le blocus économique décidé par les impérialistes contre l'Iran, ni leur attitude vis-à-vis du dirigeant syrien Assad, et va jusqu'à vouloir faire des commandes militaires à la Chine, contre l'avis de l'OTAN. Il déclare même vouloir participer à l'alliance Shanghai, avec la Russie, la Chine, le Kazakhstan, etc.

Le conflit ouvert entre Erdogan et Gülen s'amplifie de semaine en semaine et tous

les coups bas semblent permis, d'autant plus que les élections municipales du 30 mars approchent.

L'AKP d'Erdogan semble, selon les sondages, toujours bénéficier d'un appui important dans une fraction de la population, et ce d'autant plus que le principal parti d'opposition, le CHP dit social-démocrate, est largement détesté. Au pouvoir pendant des décennies, ce dernier s'est trouvé à de nombreuses reprises à la tête de gouvernements profondément antiouvriers, faisant payer durement à la population pauvre les profits réalisés dans l'industrie modernisée. Ses candidats dans les villes d'Istanbul et d'Ankara sont, l'un, un proche d'un grand patron connu, à la manière d'un Dassault, pour user largement de la corruption, l'autre, un politicien mal repenti de l'extrême droite.

Face à une opposition peu appréciée, Erdogan croit jouer dans ces élections une partie aisée. C'est sans compter avec les risques d'intervention de certains secteurs de l'état-major militaire ou policier, qui n'ont jamais renoncé à leurs prérogatives, sans compter aussi avec son usure dans l'opinion. Les manifestations de ces jours derniers, les grèves dans certaines usines, montrent aussi que les revendications ne se limitent pas au changement de gouvernement.

Julien SILVA

• **Pérou**

## Le pouvoir soumis aux compagnies minières

L'actuel président du Pérou, Ollanta Humala, s'était fait élire en 2011 sur un programme dénonçant, entre autres, la mainmise des multinationales sur les ressources minières du pays. Dans la campagne électorale, il avait bénéficié du fait que son adversaire, la fille de l'ex-président Fujimori, grand artisan de la privatisation sauvage, portait un nom vomé par les classes populaires. La presse avait voulu voir dans son succès électoral un renforcement de la « gauche » sud-américaine. N'était-il pas, comme Chavez, un nationaliste et un ancien militaire ?

Humala a commencé par choisir certains de ses ministres parmi ceux d'un de ses prédécesseurs. Il a donc conservé autour de lui des politiciens rodés à bernier la population, ce qui augurait assez mal de sa volonté de changement. Quant à protéger les richesses minières de la convoitise des grandes sociétés d'exploitation impérialistes, il a carrément viré à 180°.

Pendant sa campagne, il avait dénoncé un projet d'extension de l'extraction de cuivre et d'or de la société Yanacocha, un consortium dominé par une multinationale américaine. Il avait dénoncé l'extraction d'or – le Pérou est l'un des cinq grands producteurs de ce métal précieux – et proposé de défendre

l'eau, cette vraie richesse. Car ce projet d'exploitation allait se traduire par le déversement de dizaines de milliers de tonnes de scories de métal dans plusieurs lacs.

La société Yanacocha exploite déjà, depuis plus de vingt ans, une des plus grandes mines d'or d'Amérique latine près de la ville de Cajamarca, ce qui a déjà condamné plusieurs lacs. Sans compter qu'elle pompe neuf cents litres d'eau par seconde et contraint la ville à rationner l'eau potable de ses 280000 habitants.

La population locale en rébellion contre cette compagnie espérait le soutien du président. Mais, cinq mois après son élection, Humala s'affichait partisan de l'eau et... de l'or. En réaction,



Une manifestation à Lima, la capitale, contre le projet minier en juillet 2012.

la population a répondu par une grève générale et le président par l'état d'urgence, déployant l'armée. En juillet 2012, il a réaffirmé son soutien à la compagnie minière et les affrontements ont fait cinq morts et une trentaine de blessés dans la population.

L'an dernier, le président a vanté l'« industrie minière (...) levier du développement grâce à l'investissement privé ». En

vingt ans, ces investissements ont été multipliés par quarante. Toutes les multinationales du secteur sont attirées par le boom des prix des métaux (or, argent, cuivre, étain, zinc et plomb). Cette industrie minière n'emploie qu'une faible partie de la population locale, en revanche elle détruit les ressources en terre et en eau, au point que, dans les régions rurales, le taux

de pauvreté frise les 60 %.

Et, pour qu'il soit bien clair que le président est l'homme des compagnies minières, il a adapté la fiscalité à leurs exigences. Elles paient des impôts, non pas sur ce que leur rapportent les minerais sur le marché mondial, mais sur ce qu'il en coûte de les extraire, autant dire bien peu. Les compagnies ont aussi arraché l'obtention accélérée des

permis miniers, la liquidation des protections des sites archéologiques et des délais réduits pour l'étude de l'impact écologique. Enfin, elles n'ont plus besoin de consulter les populations locales d'origine indienne.

Tout cela a exacerbé l'exploitation des ressources minières, mais aussi les réactions des travailleurs et des populations qui la subissent. Au point que la gendarmerie française vient maintenant former les policiers « au contrôle des multitudes » (sic !). La fameuse « école française », qui a déjà beaucoup fait dans le passé pour former à la torture et au meurtre les militaires des dictatures sud-américaines, continue donc de faire recette !

Quant à Ollanta Humala, c'est ce qu'on appelle ici un « président normal », c'est-à-dire un serviteur des possédants, nationaux ou étrangers, et un adversaire résolu des classes populaires.

Jacques FONTENOY

## • Indemnités supra-légales des licenciés

### Une nouvelle cible du patronat

**Jeudi 20 mars s'est tenue une nouvelle séance de négociations entre le Medef et les syndicats au sujet de la réforme de l'indemnisation des chômeurs. Depuis l'ouverture des discussions, le patronat a affiché clairement la couleur. Il veut réduire les allocations des travailleurs licenciés en durcissant les conditions pour les obtenir, avec à la clé l'allongement de la durée de cotisation requise pour y avoir droit et la diminution de la période d'indemnisation.**

Pour essayer de mieux faire passer ses mauvais coups, le Medef a trouvé un nouvel angle d'attaque. Officiellement, il s'agirait de s'en prendre aux cadres, car ils partageraient, selon les patrons, avec un « matelas » ou un « pactole ». En cas de prime supra-légale, les représentants du patronat proposent de supprimer le plafonnement du délai de carence avant de toucher les allocations chômage.

À l'heure actuelle, les salariés licenciés peuvent déjà attendre jusqu'à deux mois et demi avant de toucher une allocation chômage. Mais, pour le patronat, ce n'est pas encore assez, et il serait question de laisser les licenciés attendre encore plus. L'exemple cité par le Medef propose plus de six mois sans indemnités chômage, pour un cadre ayant reçu une prime de 20 000 euros.

Le but du patronat est clair : faire des économies sur le dos des chômeurs. Les experts du Medef parlent de récupérer ainsi plusieurs centaines de millions par an, toujours soi-disant pour

« soulager » les comptes de l'Unedic. Quelle hypocrisie, alors que le Medef multiplie les licenciements, y compris par rupture conventionnelle, pour éviter d'avoir à payer pour des plans sociaux. Non content de se débarrasser des salariés à moindres frais, le patronat voudrait maintenant leur reprendre les quelques milliers d'euros concédés, en repoussant dans le temps leurs droits aux allocations chômage.

Dans la réalité, les trois quarts des salariés n'obtiennent qu'une indemnité supra-légale inférieure à 5 000 euros, et souvent après s'être battus pour l'obtenir. Elle couvre souvent à peine plus que le délai de carence déjà existant, et n'est rien en comparaison des dégâts causés par la perte d'un emploi.

Si les comptes affichés par l'Unedic sont aujourd'hui dans le rouge, le patronat en a l'entière responsabilité, lui qui multiplie les contrats précaires et licencie en masse. Il faudrait l'obliger à payer, en commençant par l'empêcher de licencier.

**Gilles BOTI**

## • Télécoms

### Entre deux milliardaires, Montebourg n'a pas hésité

**La décision de Vivendi de vendre sa filiale de téléphonie mobile SFR s'est traduite par un bras de fer entre le propriétaire de Numericable, Patrick Drahi, et celui de Bouygues Télécom, Martin Bouygues.**

Patrick Drahi a bâti sa fortune, estimée à 6,3 milliards d'euros, en rachetant des entreprises grâce à une technique financière qui permet de racheter une entreprise avec très peu. Ainsi Drahi a pu mettre sur la table de Vivendi, vendeur de SFR, 450 millions d'euros de plus que son concurrent Bouygues qui, lui, avait allongé plus de 11 milliards.

L'argent des autres n'a pas de secret pour Drahi. Mais son magot recèle bien des secrets : il possède dans le paradis fiscal de Guernesey une société

financière qui est l'actionnaire principal d'Altice, holding luxembourgeoise elle-même actionnaire majoritaire de Numericable. Pour gérer sa fortune en évitant le fisc, cet affairiste connaît mille et une recettes, à commencer par établir sa résidence en Suisse.

Son concurrent Martin Bouygues, lui, a hérité de papa, outre la fortune familiale de 2,3 milliards d'euros qu'il partage avec son frère, l'entreprise de BTP paternelle qui s'est diversifiée. En plus des chantiers de construction et du téléphone, il possède plusieurs chaînes de télévision, dont TF1, ce qui est utile pour cultiver des relations mutuellement profitables avec le monde des politiciens.

C'est en faveur de ce pauvre milliardaire de Bouygues que

Montebourg s'est engagé, utilisant contre son rival Drahi la rengaine du patriotisme économique et lui reprochant sa résidence suisse. Ce dont Drahi s'est moqué en déclarant qu'il rapatrierait sa fortune en France quand tous les autres bourgeois, pardon « investisseurs », feraient de même. Ce qui n'est pas demain la veille...

Montebourg est d'autant plus ridicule que ce sont les patrons de Vivendi, dont la seule patrie est leur portefeuille, qui décideront en fin de compte quel requin de la téléphonie avalera SFR.

Car les grands bourgeois jouissent d'autant de liberté que leurs capitaux leur en donnent. Quoi qu'en disent les cocoricos ministériels d'un Montebourg.

**Lucien DÉTROIT**

## • 2 millions à Décathlon

### Une douceur angevine pour les Mulliez

En 2013, Angers Loire Métropole (ALM) a versé 500 000 euros à Décathlon, et cela va se reproduire tous les ans jusqu'en 2016 : le montant total du cadeau sera de 2 millions d'euros. Est-ce en échange d'un service rendu par Décathlon à la collectivité ? Non : ces 2 millions sont une amende que Décathlon fait payer à l'agglomération, pour n'avoir pas réalisé la bretelle routière promise par ALM en 2007 pour attirer le magasin dans la zone du Moulin-Marcille, sur la commune des Ponts-de-Cé !

Pour justifier ce transfert direct et massif d'argent public

vers les caisses d'une entreprise privée, ALM avance le motif suivant : « Ce genre de dispositifs existe partout. Il est d'usage, même. Cela rentre dans la négociation pour faire venir des entreprises. » Quel aveu ! Partout dans le pays, les collectivités territoriales se font plumer par les grands patrons, dans une course à qui leur déroulera le plus beau tapis rouge, donc il n'y aurait pas de raison qu'ALM ne se fasse pas plumer aussi. Cette justification serait drôle... si ces 2 millions ne provenaient pas des impôts locaux payés par la population.

Comme pour sauver la face,

ALM assure que la bretelle vers Décathlon sera construite en 2016. Décathlon aura donc eu le beurre et l'argent du beurre ! On comprend que ses dirigeants n'aient pas hésité à signer ce contrat sur le modèle « Pile je gagne, face tu perds ».

Ajoutons que le groupe Mulliez, qui possède Décathlon, n'est pas à 2 millions près : c'est le n°2 mondial de la grande distribution, son chiffre d'affaires annuel oscille entre 70 et 100 milliards d'euros, et la famille Mulliez est la troisième famille la plus riche du pays, avec un patrimoine estimé à 19 milliards d'euros.

**Correspondant LO**

## • Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)

### Nouvelle audience, nouveau report

Lundi 17 mars, une nouvelle audience a confronté l'avocate des salariées licenciées de l'usine Sodimédical de Plancy-l'Abbaye, dans l'Aube, aux avocats du groupe Lohmann & Rauscher. Elles sont encore 43 bien décidées à ne pas céder.

Elles réclament toujours des indemnités pour avoir été licenciées alors que le groupe est florissant, ainsi que pour le préjudice de n'avoir obtenu ni salaire, ni indemnités, ni proposition de reclassement. La plupart sont

toujours sans emploi, depuis la liquidation de l'usine de Plancy et leur licenciement.

Lohmann & Rauscher a utilisé une ancienne plainte, déposée précédemment puis abandonnée par la suite, pour déclarer celle-ci caduque et non recevable. Ce 17 mars, L&R a ainsi obtenu un nouveau report. Mais Lohmann & Rauscher a beau utiliser toutes les arguties possibles pour retarder le verdict, il peut et doit payer.

**Correspondant LO**



À la sortie du tribunal des prud'hommes.

## • Clichy-sous-Bois

### Incendie au Chêne-Pointu Un drame de la pauvreté



Jeudi 13 mars, en début d'après-midi, un incendie a en partie détruit plusieurs étages de l'immeuble Jean-Mermoz, de la cité du Chêne-Pointu, à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. Trois personnes, dont un nouveau-né, sont gravement blessées. Les familles doivent avoir recours à des solutions d'urgence pour être relogées. L'émotion suscitée par l'accident a entraîné une solidarité qui a pris la forme de collectes financières.

La cité du Chêne-Pointu, ce sont six barres d'immeubles qui abritent plusieurs milliers d'habitants. L'ancien maire de Clichy-sous-Bois, Claude Dilain, aujourd'hui sénateur socialiste, les avait qualifiées de « bidonvilles verticaux ». Depuis quelques semaines, à l'approche des élections, la municipalité PS menait une campagne de presse pour expliquer que ces copropriétés dégradées étaient en cours de rénovation : la remise en état de deux (!) ascenseurs a fait l'objet de nombreux articles complaisants... alors que, dans quatre barres

d'immeubles, les habitants doivent encore compter sur l'entraide qui s'organise entre voisins pour monter les objets encombrants aux derniers étages!

Dans cette affaire, la municipalité voudrait faire oublier qu'elle est en réalité impuissante, et que la politique du gouvernement qu'elle soutient ne peut qu'aggraver la situation. Si les habitants du Chêne-Pointu, copropriétaires, n'ont pas les moyens de rénover leurs immeubles, et s'ils n'ont pas le choix d'aller ailleurs, c'est parce qu'à Clichy-sous-Bois, la moitié des foyers fiscaux a un revenu inférieur à 9 300 euros par an, soit 775 euros par mois, et que le taux de chômage atteint des sommets : il touche 33 % des jeunes de moins de 25 ans.

Le problème du logement ne sera pas résolu tant que l'État ne consacrerait pas les fonds nécessaires à l'amélioration des logements sociaux existants et à la construction, chaque année, du million qui serait indispensable.

Correspondant LO

## • Paris

### Des moyens pour les bibliothèques !

Les bibliothécaires de la Ville de Paris ont fait grève à deux reprises, jeudi 13 et samedi 15 mars, à l'appel de la CGT-Culture. Ils protestent contre les mesures d'économies qui menacent le bon fonctionnement, voire même l'existence des bibliothèques municipales.

Actuellement, il y aurait 80 postes vacants, dont 50 vont être définitivement supprimés. Sur un millier de bibliothécaires, « une cinquantaine de postes en moins, c'est beaucoup », dénonce le syndicat. « Cela représente l'équivalent de quatre petites bibliothèques de quartier. L'incidence directe de ces suppressions est la réduction des horaires d'ouverture. Des bibliothèques sont désormais inaccessibles au public plusieurs matinées par semaine. »

Dans le même temps, une pétition circule demandant l'ouverture le dimanche et le soir d'au moins une bibliothèque par arrondissement parisien, soit environ une sur trois, puisqu'il y a 58 bibliothèques municipales de prêt

dans la capitale – ce qui est déjà peu pour une ville d'environ deux millions d'habitants. Or, avec les moyens dont disposent actuellement les bibliothèques, cette demande apparaît utopique dès lors que le problème des moyens financiers n'est pas posé, rétorquent les bibliothécaires. Elle ne pourrait se réaliser qu'au détriment des petites bibliothèques de quartier que fréquentent les familles et un public populaire, en regroupant plusieurs d'entre elles dans le but de créer des supercentres destinés avant tout aux étudiants et aux chercheurs.

Les bibliothécaires de Paris se battent pour conserver et élargir les moyens dont ils disposent afin d'apporter la culture à des personnes qui, sans ces bibliothèques de prêt proches de chez elles, n'auraient pas les moyens d'accéder aux livres ou à des enregistrements de CD ou DVD, la plupart des bibliothèques faisant aussi fonction de médiathèques.

M.L.

## • Fermeture du foyer Cara de Saint-Ouen

### Front de gauche et PS contre les jeunes travailleurs mobilisés

Depuis le 23 janvier dernier, une partie des résidents du foyer municipal Cara de jeunes travailleurs de Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, se mobilisent. Ils ont d'abord réagi contre des expulsions effectives ou prochaines. Et depuis des semaines, ils distribuent des tracts dans la ville, manifestent devant la mairie, interviennent dans les différents meetings électoraux, etc.

Le foyer est la propriété de l'OPH de la ville, présidé par un représentant du PS, et est géré par une association présidée par la maire Front de gauche de Saint-Ouen. En se mobilisant, les résidents ont fini par apprendre que la fermeture du foyer avait été décidée par ces instances pour juin 2014, sans qu'ils en soient avertis. Aucun relogement n'a été prévu et d'ailleurs aucun courrier officiel sur la fermeture ne leur a été envoyé.

Au bout d'un mois et demi

de mobilisation, la mairie a fini par reculer sur les expulsions prévues le 31 mars, sans reculer sur la fermeture définitive du foyer. Mais sur la suite, la mairie et l'OPH refusent de s'engager. Les résidents mobilisés revendiquent que des solutions de relogement digne soient recherchées, quitte à repousser la fermeture du foyer car, en effet, comment retrouver un logement en moins de quatre mois, à un prix qui leur soit accessible ?

Lundi 10 mars, une réunion était prévue pour discuter des solutions de relogement. Mais les élus municipaux et le directeur de l'OPH présents n'avaient aucune intention d'en discuter. Ils ont annoncé de façon aussi solennelle que ridicule que les 39 résidents placés dans le foyer par l'ASE (Aide sociale à l'enfance) avaient une solution, étant relogés dans une autre structure de l'ASE. Aucune autre solution n'a été proposée. Et ces élus ont expliqué qu'il serait « démagogique » de s'engager

à la moindre garantie, mais qu'il faut pourtant leur faire « confiance ».

Les résidents mobilisés ont aussi été accusés « d'instrumentaliser » les autres, de mettre en péril les emplois des salariés du foyer et d'entraver par leur mobilisation les recherches de solution. Les élus PC et le président PS de l'OPH ont aussi essayé de diviser les résidents en faisant miroiter une solution pour ceux qui ne se mobiliseraient pas, utilisant les mêmes arguments que les patrons et la droite pour attaquer ceux qui se battent.

Si ces élus ont cette attitude provocatrice, c'est qu'ils savent que bien des habitants de Saint-Ouen sont écœurés par la façon dont ils traitent des jeunes travailleurs, bien souvent déjà victimes du chômage et de la précarité. Mais toutes ces méthodes et ces attaques ne font qu'attiser la colère et l'envie de ne pas se laisser faire des résidents mobilisés.

Correspondant LO

## • Foyer de vie de Saint-Leu-la-Forêt Contre la fermeture une mobilisation réussie

Jeudi 13 mars, une manifestation contre la fermeture du foyer de Saint-Leu-la-Forêt a regroupé une quarantaine de personnes devant le conseil général du Val-d'Oise, à l'appel de syndicats et d'une association de défense des personnes handicapées. De nombreux salariés du foyer et des parents de résidents accueillis au sein du centre ont été rejoints par des salariés d'autres établissements de l'association APAJH 95, qui gère le foyer, venus en solidarité.

L'APAJH 95 a la ferme intention de fermer le centre, prétendant que l'actuel foyer n'est pas rentable et n'est plus aux normes. L'APAJH 95 a d'ailleurs envisagé la construction d'un nouveau centre, plus grand, et a acheté un terrain à Saint-Leu pour un million d'euros, revenant moitié moins cher cinq ans plus tard. C'est l'actuel foyer de Saint-Leu qui a supporté les frais de l'emprunt pendant cinq ans et qui fait maintenant les frais de cette opération immobilière ratée ! Un déficit qui vient à point nommé pour justifier la fermeture.

Et surtout, l'APAJH ne propose au personnel et aux

résidents handicapés qu'une fumeuse reprise de l'activité par une autre association. En réalité, les familles des résidents n'auraient qu'à chercher un autre centre d'accueil, ce qui est un drame, et le personnel serait reclassé ailleurs.

Au bout d'une demi-heure de manifestation, une délégation a été reçue par le conseil général, qui a nié être à l'origine de la fermeture du centre. Cela n'a étonné personne, l'APAJH s'abritant derrière le conseil général pour justifier sa politique. Par ailleurs, le maire de Saint-Leu a proposé un terrain sur sa commune pour une somme très modique, propre à la construction d'un nouveau foyer, ce qui a fort embarrassé la direction de l'APAJH !

Le personnel et les personnes handicapées vivant au foyer n'ont pas à payer la politique d'économies de l'APAJH 95. La mobilisation ne faiblira pas, les salariés et les familles des résidents ne baisseront pas les bras malgré les pressions exercées par la direction, et continueront à se battre pour le foyer.

Correspondant LO

## • Ex-Lejaby

# Le bilan des bonimenteurs patentés

**La coopérative les Atelières, créée par des anciennes ouvrières de l'entreprise Lejaby après que leur patron a mis la clé sous la porte, a annoncé avoir demandé sa mise en liquidation judiciaire devant le tribunal de commerce de Lyon, avant de lancer, quelques jours plus tard, une souscription sur les réseaux sociaux.**

La dirigeante de cette coopérative a dénoncé l'attitude des banques, et en particulier de la Banque publique d'investissement (BPI) que le gouvernement avait lancée en 2012, dans la foulée de l'élection de François Hollande. Son but annoncé était justement, prétendait-il, de venir en aide à des entreprises comme Lejaby.

Les Atelières, coopérative d'intérêt collectif, spécialisée dans la lingerie-corsetterie haut de gamme, avait donc été fondée en janvier 2013 avec d'anciennes ouvrières de Lejaby. Cela avait alors donné lieu à de nombreux commentaires à la gloire d'une prétendue relocalisation de l'industrie. Montebourg pour le PS et Wauquier pour l'UMP avaient lancé leurs cocoricos. Mais voilà, les banques ont refusé d'apporter les sommes

nécessaires à la remise en marche de l'entreprise.

Aujourd'hui, Montebourg est donc sur la sellette. Il a très vite réagi et organisé une réunion visant à « permettre d'analyser les difficultés industrielles et financières de l'entreprise et les moyens éventuels de pérenniser son activité », en précisant toutefois que « les pouvoirs publics n'ont cependant pas vocation à prendre en charge la totalité des besoins de financement des activités industrielles. Elles doivent également, par elles-mêmes, susciter la confiance des investisseurs et des clients. »

On ne connaît pas encore l'issue de cet épisode. Ceux qui, à droite comme à gauche, ont osé présenter la fondation de la coopérative comme une solution pour le maintien de l'emploi de ces salariées ne sont que des semeurs d'illusions, comme l'ont montré maints exemples dans le passé.

Des entreprises liquidées, des salariés à qui on a promis d'être reclassés et qui sont restés sans travail, voilà le triste bilan de ces bonimenteurs professionnels.

Les travailleurs et les travailleuses ne peuvent vraiment compter que sur leur détermination pour défendre leurs emplois.

David MARCIL

## • Groupe Safran

# Débrayages pour les salaires

**Les débrayages pour les salaires se développent chez Safran, groupe qui réunit notamment le fabricant de moteurs d'avion Snecma et celui de systèmes électroniques Sagem, et où les bénéficiaires battent des records d'une année sur l'autre.**

Après avoir annoncé 997 millions de profits en 2012, la direction en affiche 1,2 milliard pour 2013. Via les services communication du groupe, le PDG, Jean-Paul Herteman, s'est vanté des « performances records » en 2013, ajoutant que 2014 devrait être « une nouvelle année de croissance significative ». L'action Safran s'envole : plus 50 % en 2013. En cinq ans, elle est passée de 7 à 52 euros. 460 millions d'euros ont été distribués aux actionnaires pour l'année 2013. Et, comme si ça ne suffisait pas, la direction de Safran a annoncé qu'à partir de maintenant les cadres dirigeants toucheraient une retraite chapeau.

Tout cela n'a évidemment pas empêché cette même direction de demander au personnel encore plus d'efforts... pour dépasser ce nouveau record ! Il faut croire qu'elle sait d'où viennent les profits.

Dans ce contexte d'euphorie patronale, les négociations salariales 2014 ont démarré à la Snecma, à la Sagem et dans les filiales. Résultat : à la Snecma, la direction propose royalement 1 % d'augmentation générale pour tous les techniciens et les ouvriers, soit encore moins que l'an dernier.

Cette annonce a scandalisé nombre de salariés. Des débrayages dans chaque centre Snecma ont été organisés, essentiellement par la CGT, réunissant plusieurs centaines de travailleurs en grève. Puis, à l'occasion d'une réunion au siège de la Snecma à Courcouronnes, ce sont 700 travailleurs du groupe qui ont tenu à manifester leur colère sous les fenêtres des directeurs, retransmis et protégés par des CRS.

À la Snecma Gennevilliers, à des cadres demandant des efforts de production, des salariés ont répondu... qu'ils en auraient pour 1 % de travail ! À la Snecma Châtelleraut, les salariés ont décidé de faire grève deux heures par jour à tour de rôle, ce qui désorganise la production.

Un autre fait marquant a été la participation de nombreux nouveaux embauchés aux débrayages. À Villaroche, la direction a alors envoyé ses cadres faire pression, avertissant des jeunes individuellement : « Débrayer, c'est mauvais pour ta carrière. » Cela les a plutôt indignés et ils ont remis ça aux débrayages suivants !

Il existe un sentiment d'injustice, une volonté de revendiquer son dû pour les salaires. La crise dont on nous rebat les oreilles pour nous demander des sacrifices, chez Safran, on voit qu'elle n'existe pas pour le patronat.

Correspondant LO



Manifestation en 2010. Les problèmes ne sont toujours pas résolus.

## • Continental

# Sapin et la direction du groupe condamnés conjointement

**Le 11 mars, le tribunal administratif d'Amiens a annulé l'autorisation de licenciement accordée par Michel Sapin, le ministre du Travail de Hollande, dans les deux derniers cas concernant des délégués de l'usine de Clairoux qui lui avaient été soumis sur la demande de Continental.**

En effet les représentants du personnel dépendent de la seule justice administrative en cas de contestation de leur licenciement. Le tribunal a renouvelé son jugement de février 2013 en réaffirmant que,

pas plus hier qu'aujourd'hui, le groupe milliardaire Continental AG n'avait apporté la moindre justification économique à la fermeture de l'usine de Clairoux et aux 1 113 licenciements qui l'ont accompagnée.

C'est en toute connaissance de cause que Sapin avait décidé à l'été 2012 d'autoriser les licenciements, et cela avait une signification politique. En juin 2012, les ex-salariés de Clairoux protestaient contre le non-respect des accords signés avec Continental et l'État, en 2009 et 2011, concernant le reclassement des 1 113 salariés

licenciés à la suite de la fermeture de l'usine. Suite aux manifestations vers l'Élysée et Matignon, le nouveau gouvernement socialiste avait accepté l'ouverture de négociations avec le comité de lutte de Continental, en vue de rattraper au moins partiellement le désastre causé par la politique de l'entreprise, plus de la moitié des licenciés n'étant pas reclassés.

Mais, en autorisant le licenciement de plusieurs délégués, Sapin montrait son appui au patron de Continental. C'était dire à Continental ce que Sarkozy n'avait jamais osé dire, à savoir que la

fermeture de l'usine de Clairoux était totalement justifiée : « Quels que soient les accords qu'on a signés ensemble, nous sommes à vos côtés contre les salariés. » Le message fut entendu et Continental ne mit jamais en œuvre les accords signés. Aujourd'hui, il y a encore 460 ex-salariés inscrits à Pôle emploi.

Le tribunal administratif, qu'il est difficile de taxer de révolutionnaire, a donc tenu à adresser un désaveu manifeste à cette collaboration étroite entre le gouvernement et le groupe Continental. Il faut dire que Continental a refusé d'appliquer la décision

de réintégration que lui avait ordonné le même tribunal il y a un an. Maniant la menace de priver les délégués d'indemnités, Continental a été jusqu'à la préparation d'une opération pour récupérer de force les locaux syndicaux toujours en place. Elle a été mise en échec par la mobilisation des ex-salariés.

Les suites de ce jugement sont incertaines et le bras de fer n'a pas pris fin. Mais il s'agit malgré tout d'un succès moral pour ceux qui refusent de se soumettre à ce patron qui croule sous les milliards.

Correspondant LO

### • PSA Peugeot-Citroën – Usine de Sochaux

## Le retour de l'équipe de nuit

À l'usine de Sochaux, pour produire 180 Peugeot 308 de plus par jour, dès le 2 juin prochain, le patron prévoit une demi-équipe de nuit avec 600 postes, dont 450 pourvus par des intérimaires. Les travailleurs ne sont pas dupes de cet effet d'annonce. Le patron veut produire 1 563 voitures par jour, mais en juillet 2013, avant l'arrêt de l'équipe de nuit précédente, 1 450 voitures étaient fabriquées par jour et l'usine comptait mille travailleurs de plus qu'aujourd'hui, dont 600 intérimaires !

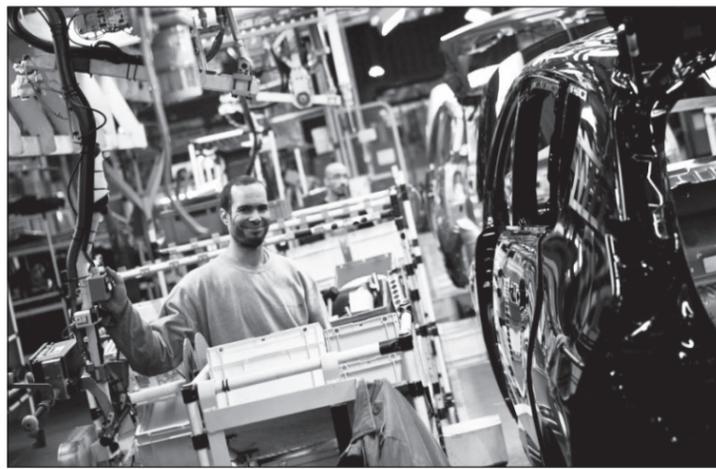
Bien sûr, ceux qui, comme les anciens intérimaires de l'usine, recherchent encore un emploi y voient une occasion à saisir, même s'ils savent que ce n'est que pour quelques mois, et que le patron n'embauche plus depuis avril 2012.

La nuit, c'est fait pour dormir, et ceux qui font le sacrifice

de travailler à ce moment le font pour essayer d'améliorer un peu le quotidien. Sauf qu'avec cette nouvelle équipe, le patron prévoit des conditions au rabais: pas de bus de l'usine pour le transport, 20 minutes de pause repas au lieu de 30, suppression d'une des deux pauses de dix minutes, travail

à mi-cadence, c'est-à-dire tenir deux postes à la fois, suppression d'un vendredi de repos toutes les quatre semaines. Et, pour ceux de l'ancienne équipe de nuit qui travaillent en journée depuis septembre 2013, retravailler de nuit signifie perdre ses droits aux compensations de pertes de salaire qui restent à percevoir. Quant aux intérimaires, le patron suspend leur contrat pendant les congés et ils auront, pour tout salaire, uniquement les quelques jours de travail de fin août.

La famille Peugeot, comme les autres capitalistes, en veut toujours plus. Le travail est réparti en fonction de ses profits, c'est-à-dire au



détriment de celles et ceux qui produisent les richesses et qui n'ont que leur paie pour vivre. L'ancienne voiture 308 Peugeot était produite dans les usines de Sochaux et Mulhouse: aujourd'hui des centaines d'emplois sont menacés à Mulhouse, où le patron veut arrêter une chaîne de montage l'an prochain; mais

à Sochaux, avec la demi-équipe de nuit, ce sera du travail en plus, avec beaucoup moins de bras pour le faire!

Contre la surexploitation des uns et le chômage pour les autres, il faudra imposer la répartition du travail entre tous, entre tous les sites et sans diminution de salaire.

Correspondant LO

### • PSA – Mulhouse

## Un début de riposte

À PSA Mulhouse, la direction vient d'annoncer son intention de modifier les horaires de travail à partir du mois de juillet, en diminuant les pauses, en nous faisant terminer plus tard le soir et en intégrant un temps de 10 minutes d'over-time (rallongement d'horaire), qu'elle déclencherait en fin de poste en cas de perte de production.

L'objectif est d'augmenter encore la flexibilité du travail car, à travers cette attaque sur les horaires, la direction veut continuer à appliquer l'accord de compétitivité que quelques syndicalistes (FO, CGC, CFTC et SIA) n'ont pas eu honte de signer en octobre dernier.

Dès l'annonce, l'attaque sur les pauses est celle qui a le plus fait discuter dans les ateliers: 2 minutes de moins

sur des pauses qui ne font que 10 minutes, quand on travaille à la chaîne et qu'on y est rivé en permanence, cela était ressenti comme la mesure de trop.

La direction ne s'y est pas trompée et, avant même que la CGT appelle à débayer contre ce projet, jeudi 13 mars, les chefs passaient le message que les pauses de 10 minutes ne seraient finalement pas diminuées:

«La direction a entendu les salariés», a-t-on lu dans les réunions d'équipe. La manœuvre était grossière, mais elle montrait combien la direction craint la réaction collective des travailleurs. Une autre manœuvre consiste d'ailleurs à annoncer des changements d'horaires pour trois ateliers pour l'instant (Montage, Ferrage et Peinture), en se gardant bien de dire ce qu'elle va modifier pour les autres (Emboutissage, Mécanique, Forge, Fonderie et Outillage): une façon évidente pour elle de ne pas provoquer un mécontentement partout au même moment.

Ce recul sur les pauses de 10 minutes n'a pas fait oublier tout le reste de l'attaque: le temps de casse-croûte qui passerait de 24 à 21 minutes en poste du matin, le rallongement d'horaire en cas de panne à rattraper – en arrivant au travail, on ne saurait pas quand finirait notre journée – et l'horaire de fin de poste et des bus de ramassage retardé, qu'il y ait ou non de l'over-time. À cela s'ajoute le blocage des salaires pour la seconde année consécutive; la prime de participation aux bénéfices qui atteint... 20 euros, ce qui a été ressenti comme une provocation alors que PSA

avait mis 70 millions d'euros de côté pour les retraites chapeaux de six dirigeants; la mainmise de la direction sur une partie de nos jours de congés payés, etc.

L'appel de la CGT à débayer sur trois ateliers a mobilisé plus de 150 ouvriers. Pour ceux qui ont fait grève, comme pour d'autres qui n'y ont pas participé, cela a été vécu comme un encouragement. Après cette première mobilisation, il faudra la renforcer, pour contraindre la direction à remballer la totalité de son attaque sur les horaires de travail.

Correspondant LO

### • PSA – Trémery (Moselle)

## Attaques tous azimuts de la direction

Comme dans toutes les usines du groupe PSA Peugeot-Citroën, la direction a voulu imposer trois semaines de congés cet été à l'usine de moteurs de Trémery (3 800 salariés). Elle voulait en fait garder la quatrième semaine de congés pour une période creuse en octobre. L'ensemble des syndicats a refusé cela, la proximité des élections professionnelles n'y étant pas étrangère.

Cela a suscité les foudres de la direction. Elle a sorti le grand jeu, expliquant qu'à cause des syndicats l'usine allait perdre 50 millions par an (et pourquoi pas 100, voire 200?) et que cela menacerait même son existence à terme. Et, cerise sur le gâteau, les quatre semaines seraient à cheval

sur juillet et août, tous les ponts seraient supprimés et la reprise après les vacances de Noël se ferait le vendredi 2 janvier! Du coup, le SIA, le syndicat patronal, a fait marche arrière et, lors d'un nouveau vote, il a accepté la proposition de la direction, la CFDT de son côté s'abstenant (sauf un élu) et

les autres syndicats votant contre.

Par ailleurs, c'est sur les horaires de travail que la direction porte aussi ses attaques. Elle voudrait généraliser à toute l'usine les horaires appliqués dans un nouvel atelier, l'EB, horaires qui instaurent une coupure d'une heure entre l'équipe du matin et celle d'après-midi, de manière à pouvoir imposer de l'over-time, c'est-à-dire prolonger la journée de travail à la dernière minute, en cas de panne, de pénurie dans les approvisionnements, etc. C'est la conséquence

prévisible de l'accord de compétitivité signé au niveau du groupe par la majorité des syndicats, sauf la CGT et la CFDT.

Avec ces nouveaux horaires, plus courts, il n'y aurait plus la possibilité d'aller manger à la cantine à midi, et ils signeraient la fin de quelques jours de RTT qui venaient compenser la prolongation de la journée de travail de quelques minutes.

Ces attaques tous azimuts de la direction n'ont pas suscité de réaction collective pour l'instant, la direction faisant tout pour

diviser les travailleurs et transformer son attaque contre tous en un problème pour chacun. Et elle s'emploie à opposer les salariés aux syndicats qui résistent à sa pression.

Mais elle n'est pas tranquille, car elle sent bien qu'il ne faudrait pas grand-chose pour que le mécontentement éclate, alors que cela fait des années qu'elle impose la baisse des revenus par le blocage des salaires, les suppressions d'emplois et l'aggravation des charges de travail.

Correspondant LO

### • Stora Corbehem – (Pas-de-Calais)

# Patron et gouvernement main dans la main pour licencier

Il y avait du monde et de l'ambiance à la manifestation du 18 mars à Douai. Pas vraiment grâce aux syndicats, qui n'avaient fait qu'un effort minimum pour y appeler, mais surtout parce que les deux tiers de la manifestation (500 personnes environ) étaient composés de lycéens venus soutenir leurs professeurs et crier leur inquiétude pour l'avenir, et des travailleurs de Stora, usine à papier toute proche condamnée à la fermeture par les capitalistes.

Comme à chaque manifestation des travailleurs de Stora, les rues et les places étaient jonchées de papier blanc. Les patrons finlandais et suédois de Stora, eux, ont décidé que la production du papier n'était plus assez rentable et ferment deux usines en Finlande et une en France. Depuis presque deux mois, la seule et unique immense machine à papier de l'usine est à l'arrêt. Mais les salariés viennent tous les jours et sont encore payés à rester auprès d'elle. En attente de quoi? La fermeture annoncée est pour le mois d'août 2014, ainsi que le licenciement des 320 travailleurs restant dans cette usine qui en employait encore plus d'un millier il y a quelques années.

Les syndicats ont entamé des négociations pour un plan de sauvegarde de l'emploi (le nom actuel du plan de licenciements), tandis que le patron continue de faire semblant de chercher un repreneur. Il joue cette comédie depuis plus de deux ans, en expliquant qu'il n'y a pas besoin de discuter d'indemnités de départ puisqu'un repreneur pourrait se présenter. Il est aidé dans ce cinéma par le ministre Montebourg, qui sort régulièrement des repreneurs de sa manche en les jugeant sérieux.

Montebourg en profite même pour expliquer aux salariés qu'il suffit d'attendre et d'être sages. Par exemple, quand il est venu visiter l'usine



il y a un mois, il a demandé que les banderoles « Tueur d'emplois » ou « Stora assassin » soient retirées. D'après lui, cela « gênerait des visiteurs éventuels et pourrait les mettre mal à l'aise ». Et sa collaboratrice directe, qui est restée sur place pour « accompagner les mutations nécessaires », ne cesse de répéter qu'il ne s'agit pas de négocier un plan social, mais d'abord et exclusivement de penser au rachat de l'entreprise.

Les salariés ne croient plus à un repreneur. Ils réclament donc que Stora paye... avant de disparaître. Mais aucune somme n'est encore avancée. Cela viendra plus tard, répondent en chœur le directeur de l'usine et certains syndicalistes. Mais, parmi les salariés, l'impatience grandit, et la colère aussi, comme l'a montré cette manifestation du 18 mars.

**Correspondant LO**

### • Gates – Nevers

## Cinq jours de grève

**La grève a commencé lundi 10 mars à l'entreprise Gates, une entreprise de Nevers qui emploie 120 travailleurs à l'atelier, plus une quarantaine sous contrat, pour fabriquer des courroies pour l'industrie et l'automobile.**

Ce jour-là, l'équipe du matin a envahi la réunion du comité d'entreprise, pour dire que les propositions de la direction pour les augmentations

de salaire ne suffisaient pas et que Gates avait largement les moyens de donner plus. En plus, la direction voulait imposer des samedis travaillés obligatoires, ce dont il n'était pas question.

Votée à main levée, la grève s'est étendue aux deux équipes suivantes et, le lendemain matin, les grévistes accueillent le directeur en chansons avec *l'Internationale* et *Antisocial*. Cela a fait beaucoup rire. Les plus anciens étaient heureux de la participation des jeunes

embauchés, ces jeunes que la direction croyait avoir dressés pour bosser et baisser la tête. Elle a aussi dit aux intérimaires que, si le mouvement continuait, ils seraient sûrement renvoyés. Mais beaucoup, de tout cœur avec les grévistes, venaient aux grilles pendant leur pause pour discuter avec eux. Deux collectes et la diffusion d'un tract dans l'entreprise ont permis de montrer que les non-grévistes étaient solidaires du mouvement.

Trop de choses s'étaient accumulées, avec les pressions pour produire plus et les convocations pour sanctions. La grève a duré toute la semaine, jusqu'au vendredi 14 mars, où la reprise a été décidée en assemblée. Si les travailleurs de Gates n'ont pas obtenu les 50 euros net par mois qu'ils demandaient, ils ont quand même obtenu 45 euros brut et l'annulation des samedis obligatoires, en relevant la tête et en se battant collectivement.

**Correspondant LO**

### • Abattoirs Gad et Doux

## Les conséquences des plans de licenciements

**Selon les cabinets chargés du reclassement des salariés du volailler Doux et de l'abattoir Gad en Bretagne, entre 5 et 10 % seulement des ex-salariés de ces entreprises ont pu retrouver du travail en CDI.**

Pour l'abattoir de porcs du groupe Gad, qui a fermé ses portes en 2013, « sur les 661 personnes, 43 sont en CDI, soit à peine 5 % du total », aux dires mêmes du cabinet choisi pour trouver des solutions de reclassement erreur de calcul incluse. L'accompagnement n'a démarré qu'en novembre dernier mais,

nous dit-on, une trentaine de consultants de ce cabinet sont sur le terrain, pour de bien maigres résultats. Outre ces 43 salariés en CDI, 52 suivent une formation qualifiante de plus de 300 heures pour un emploi dans l'agro-alimentaire, la logistique ou les services, et 19 occupent un poste en CDD de plus de six mois. Au total, en calculant large, ce sont donc 114 salariés qui auraient une solution de reclassement, généralement temporaire, tandis que les 547 autres restent sur le carreau.

Chez le volailler Doux, où les licenciements datent d'il y a

dix-huit mois, seules 10 % des 353 personnes licenciées des établissements situés dans le Morbihan ont retrouvé un emploi pérenne, soit dans l'agro-alimentaire, soit dans la grande distribution ou la logistique. Le pourcentage est quasi identique pour tous les autres sites du groupe, qui a licencié plus de 1 000 salariés en 2013.

Selon la directrice régionale de Pôle emploi Bretagne, pour Doux, les différentes solutions de reclassement même temporaires s'élèvent à 39,4 %, un pourcentage qui prend en compte les différents types de contrats, CDI, CDD courts et

longs, temps partiels...

On est loin des promesses que font les gouvernements et les institutions locales pour tenter de rassurer la population, devant l'hémorragie d'emplois qui touche la région. Les prétendues solutions de reclassement ne sont que poudre aux yeux, et le seul moyen efficace de combattre le chômage c'est d'imposer l'interdiction des licenciements en imposant que ces gros patrons prennent en charge les conséquences de leurs décisions calamiteuses.

**David MARCIL**

## Ce n'est pas la crise pour les Mulliez

Le groupe Auchan vient d'annoncer un bénéfice net de 835 millions d'euros pour l'année 2013, soit une augmentation de 18,3 %. En 2013, le groupe de la famille Mulliez a construit ou racheté des magasins en Russie, Ukraine et Roumanie. Il possède aujourd'hui 96 hypermarchés en plus et le groupe, qui est déjà à la tête d'une multitude d'enseignes comme Décathlon ou Kiabi, diversifie ses activités. Comme tous les groupes capitalistes, il place ses capitaux dans des opérations financières ou immobilières.

La famille Mulliez continue donc à bien se porter. Mais, pour accroître les bénéfices, la direction d'Auchan France a décidé un nouveau plan de suppressions d'emplois. 500 postes de chefs ou de cadres sont en train d'être supprimés. Pendant ce temps, les primes spécifiques à Auchan, dites primes de progrès, ont été très largement diminuées pour les salariés, sous prétexte de mauvais résultats.

Évidemment, la pilule a du mal à passer pour de nombreux travailleurs. Des caissières, qui ont passé l'année à enregistrer jour après jour des chiffres d'affaires importants, ont du mal à croire à la baisse des résultats.

Du coup, Auchan a trouvé le responsable de tous ses malheurs : c'est l'impôt ! Dans certaines réunions « tout hyper » que la direction organise dans les magasins, elle explique que le groupe aurait des difficultés du fait de l'augmentation des impôts. Quel culot, quand on sait qu'en 2013-2014 Auchan va toucher de l'État, 120 millions d'euros au titre du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) !

En réalité, il y a bien eu une augmentation des impôts, mais ce sont les travailleurs qui l'ont payée, avec l'augmentation de la TVA imposée par l'État depuis janvier, justement pour financer ce cadeau fait à l'ensemble des grands groupes. Et voilà comment on peut voir des requins pleurer avec des larmes de crocodile.

**Marion AJAR**

### • Plate-forme chimique de Pont-de-Claix (Isère)

# Grève et manifestation contre les suppressions d'emplois

**Jeudi 13 mars, une marche a été organisée à l'appel de la CGT depuis le portail sud de l'usine chimique de Pont-de-Claix, près de Grenoble, jusqu'à la direction, empruntant l'avenue principale de cette commune ouvrière de l'agglomération grenobloise, dont l'activité a été rythmée depuis des décennies par celle du site chimique. Elle a réuni environ deux cents personnes, des travailleurs du site ainsi que des délégations venues apporter leur soutien.**

Cette manifestation prolonge les actions de grève qui se sont déroulées ces derniers mois, pour protester contre les plans de suppressions d'emplois de la direction de Vencorex. Cela fait des mois en effet que celle-ci mène les travailleurs en bateau, prétendant étudier des technologies alternatives aux procédés actuels. Elle assure même vouloir la pérennité d'un site bientôt centenaire. En effet la chimie du chlore avait été installée là durant la Première Guerre mondiale, pour

fabriquer des gaz de combat. Mais, pour le moment, une seule chose est certaine: la filière de fabrication du produit TDI va être abandonnée, ce qui implique la suppression de 180 à 250 emplois chez Vencorex. Et plusieurs centaines d'autres seront remis en cause, sur la plate-forme comme sur d'autres sites et dans les entreprises extérieures.

La CGT avait donné à cette manifestation l'apparence d'un

enterrement, avec marche funèbre en fond sonore et cercueil. Elle s'est terminée par un feu où ont été brûlés les drapeaux suédois et thaïlandais. En effet Vencorex, la plus grosse entité du site chimique, est entre les mains d'un géant de la pétrochimie, détenu à 100% par l'État thaïlandais, et d'un groupe suédois.

La politique de la CGT, l'organisation la plus influente sur le site, est surtout de mettre

en avant ses propres solutions techniques et la défense de « l'outil de travail » et des « savoir-faire français ». Elle a transmis dans ce cadre son propre projet industriel au préfet. Ce n'est pourtant pas dans les salons des préfectures ou de Matignon que les travailleurs obtiendront satisfaction. Et ce n'est pas non plus en désignant comme cible la Thaïlande ou la Suède, comme si le capitalisme bien français devait être bon

par nature, que l'on arme les travailleurs pour faire valoir leurs intérêts face aux actionnaires actuels et à tous ceux, de toutes nationalités, qui se sont enrichis pendant des décennies sur le travail des salariés du site. Il y a largement les moyens de maintenir l'emploi, à condition d'aller prendre l'argent là où il est.

Correspondant LO

## Le site chimique et l'amiante

Parallèlement à la manifestation des salariés de Vencorex contre les suppressions d'emplois, une séance du tribunal des prud'hommes s'est tenue devant une salle comble, opposant 182 anciens travailleurs du site chimique à la société Rhodia qui en a été longtemps l'exploitant. Ces retraités, en raison de l'exposition à l'amiante dont ils ont été victimes, demandent 35 000 euros au titre du préjudice d'anxiété, du préjudice de bouleversement dans les conditions d'existence et des manquements et mensonges de la direction. Les

chiffres parlent d'eux-mêmes: 150 salariés de la plate-forme chimique ont déjà développé une maladie liée à l'exposition à l'amiante, et 50 en sont morts.

Or on sait désormais que Rhodia a non seulement bénéficié d'une dérogation accordée par l'État, lui permettant d'utiliser l'amiante cinq ans après son interdiction officielle en 1997, mais qu'elle en avait acheté dix tonnes avant l'expiration de ce délai, pour couvrir ses besoins l'année suivante. Preuve a été faite également que de l'amiante

était encore utilisé en 2005, et ce contrairement à toutes les affirmations de la direction de l'époque.

L'avocat de Rhodia a pourtant eu le cynisme de demander au conseil de prud'hommes de débouter les retraités de leurs requêtes, les jugeant injustifiées. Il a demandé en outre que soient exclus de la procédure tous les travailleurs ne présentant pas de justificatifs de suivi médical ou d'exposition à l'amiante, et il a contesté les sommes demandées. C'est un comble, quand tous les

témoignages et toutes les preuves montrent la présence de l'amiante et sa dissémination sur l'ensemble du site durant des décennies.

La décision du tribunal devrait être rendue le 6 juin. Les actionnaires de Rhodia ont bénéficié d'une législation qui a fermé les yeux sur la dangerosité de l'amiante et ils ont bâti une partie de leur fortune sur la vie des travailleurs du site. À eux de payer les sommes que les travailleurs réclament!

Correspondant LO

### • Aluminium Dunkerque (groupe Rio Tinto)

## Contre la destruction des emplois Mobilisation réussie

Jeudi 13 mars, plus d'une centaine de travailleurs étaient mobilisés devant les grilles d'Aluminium Dunkerque (AD), pour un débrayage de 10h à 13h. Une immense banderole était déployée: « *Quel avenir après 2016? Les plans d'économies de Rio Tinto vont tuer l'usine* ». Après, en assemblée générale, les moyens de s'organiser face aux mauvais coups du groupe ont été mis sur pied.

Il y a plusieurs mois, la direction a gelé les embauches,

mis fin à des contrats d'intérimaires et réduit au minimum l'entretien de l'usine. Il s'agit d'un plan de 2,5 millions d'euros d'économies, pour une usine de 700 travailleurs. Les conséquences se font déjà sentir. Les conditions de sécurité se dégradent, avec moins de maintenance et des accidents récents qui auraient pu être catastrophiques, comme des poches qui craquent et des tonnes d'aluminium en fusion qui se répandent dans les sous-sols. La direction utilise

comme argument ses craintes sur la future renégociation du contrat d'énergie avec EDF, à la fin de l'année 2016.

Cette stratégie ressemble beaucoup à celle imposée, il y a quelques années, à l'usine de Saint-Jean-de-Maurienne, qui a récemment été revendue. Elle s'ajoute aussi à la suppression de 80 emplois dans les usines de sa filiale Carbone Savoie, qui veut fermer l'usine de Lannemezan dans les Pyrénées. Les travailleurs n'ont aucune confiance dans la direction pour ce qui



Lors d'un mouvement précédent.

concerne l'avenir d'AD et des emplois.

Pourtant, le groupe Rio Tinto a annoncé des profits en hausse, atteignant plus de dix milliards de dollars pour 2013 (presque 100 000 euros de bénéfices par salarié du groupe). 3,5 milliards ont été obtenus

grâce à ces plans d'économies et à une diminution de 4 000 postes.

Face à ce groupe, qui s'enrichit en détruisant les emplois, les travailleurs doivent se préparer à se défendre.

Correspondant LO

### • Centre d'appel Call Expert

## Patron voyou et patrons rapaces

L'entreprise Call Expert, rassemblant plusieurs centres d'appel dans tout le pays, a été placée en redressement judiciaire en octobre dernier. Son patron a été mis en examen pour abus de bien sociaux et usage de faux.

Le tribunal de commerce d'Amiens a validé le 26 février

la reprise de plusieurs sites par différents repreneurs, avec à chaque fois de très importantes suppressions d'emplois. Le site d'Abbeville est ainsi repris par l'entreprise Relaytion, avec 330 licenciements sur 490 emplois. Le site de Roubaix va au groupe belge IPG, qui ne garde que 37 salariés

sur 114. Et à La Réunion le repreneur Bpooi écarte 38 salariés sur 48.

Les salaires payés par le patron voyou de Call Expert étaient à peine au-dessus du smic. Les indemnités de licenciement sont du même ordre. Par exemple, pour douze ans de travail, avec des horaires de

moins des indemnités décentes pour tous. nuit, des week-ends et des jours fériés travaillés, une salariée du site de Roubaix déclarait à la presse qu'elle ne toucherait pas plus de 2 000 euros.

Après avoir manifesté à Abbeville et à Paris, les travailleurs de Call Expert sont allés interpellier le gouvernement, pour réclamer au

moins des indemnités décentes pour tous.

Les presque 700 salariés de Call Expert ont travaillé pendant des années pour enrichir un escroc. Aujourd'hui, on veut les livrer à des patrons licenciés, et c'est inacceptable.

Pierre ROYAN



## • Espagne

# 22 mars à Madrid, la marche de la dignité

À trois jours de la manifestation prévue pour samedi 22 mars, au niveau de toute l'Espagne, tout laisse penser qu'elle sera un succès et fera l'actualité ce jour-là. Cette « marche de la dignité » devrait rassembler à Madrid des cortèges importants venus de toutes les régions et villes du pays.

La marche a été organisée par des syndicats minoritaires, la CGT, la CNT, ou des syndicats plus ancrés dans des régions comme le Syndicat andalou des travailleurs, le SAT, ou bien d'autres présents en Catalogne, au Pays Basque, en Galice ou à Valence, et elle sera animée par de nombreux groupes et associations locales. La préparation a mobilisé depuis plusieurs semaines des milliers de personnes et a suscité l'attention et la sympathie de milliers de militants ou de simples travailleurs qui veulent en faire un succès.

Le mouvement est animé par des partis, des syndicats, des organisations, très divers. Les organisateurs ont parmi leurs revendications : des services publics de qualité, le droit à un logement et un emploi dignes, le départ de la Troïka et le non-paiement de la dette.

Des groupes de marcheurs convergent donc vers Madrid, faisant étape dans des villes et des villages. Par ailleurs, pour la journée de samedi, des départs en train ou en autobus sont organisés, souvent financés par des associations de quartier ou des personnes solidaires. Les participants sont accueillis dans les villes qu'ils traversent par des particuliers, des associations, ou installent des « campements ». Preuve du succès de ces initiatives : Izquierda Unida (IU), un des courants du Parti communiste en Espagne, et d'autres

courants qui lui sont liés, ainsi que divers mouvements marqués par les idées régionalistes, se sont ralliés à cette mobilisation. Et, plus récemment, les deux principales centrales syndicales, les Commissions ouvrières (CCOO) puis l'UGT lui ont officiellement apporté leur soutien.

Samedi 22 mars, la manifestation partira à 17 heures de la gare d'Atocha et traversera Madrid. Des cortèges représentant le secteur de la santé, de l'éducation, les mouvements de lutte contre la remise en cause de l'avortement la rejoindront.

Dans cette période qui précède les élections européennes, les différents partis politiques cherchent des appuis populaires.

Mais dans les revendications de la manifestation, la nécessité de faire payer les capitalistes, dans l'intérêt de ceux qui produisent les richesses et sont jetés à la rue par centaines de milliers, n'apparaît pas.

Les intérêts du monde du travail ne sont donc pas au premier plan. Mais, c'est certain, des milliers de travailleurs combattifs, de militants ouvriers seront présents. Il y aura aussi beaucoup de jeunes qui pourront, dans cette mobilisation, prendre conscience de la force que peut représenter la classe ouvrière, et c'est un gage précieux pour les prochains mois.

Henriette MAUTHEY

## • Chypre

Un an après le « sauvetage » mené par la BCE et le FMI

# Les banques surnagent, la population se noie

Il y a juste un an, devant la menace d'écroulement du système bancaire de Chypre, l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI décidaient d'accorder à la petite île – ou plutôt à sa partie sud, la partie grecque – un crédit de 10 milliards d'euros pour renflouer les établissements locaux. Tandis que Laïki, la deuxième banque, était fermée, la première, Bank of Cyprus, devait se restructurer, selon le terme élégant qui signifie supprimer des emplois.

Deux mille emplois ont donc été supprimés dans les banques. Le prêt, assorti de mesures d'austérité brutales, dont la moitié a jusqu'à présent été versée, a évité l'écroulement du système bancaire, au grand soulagement des milliardaires qui avaient craint d'y laisser plus que quelques plumes, et surtout des financiers européens qui redoutaient une contagion par effet dominos.

Le système semble replâtré, momentanément au moins, moyennant quelques ponctions



sur les capitaux déposés, y compris ceux des ONG. Mais, pour la population, l'austérité n'a pas été qu'une injonction : le produit intérieur brut a baissé de 5,5 % en 2013 et devrait connaître le même sort cette année. Baisse des salaires du privé comme du public, recul de l'âge de la retraite, augmentation des impôts, de la TVA et des taxes sur les carburants notamment, coupe de 10 % dans les dépenses publiques et donc les prestations sociales : le niveau de vie des couches populaires a été attaqué par tous les bouts. Il continue de l'être car le chômage, déjà élevé, a atteint 18 % en octobre 2013 et devrait augmenter encore jusqu'à 20 % au cours de l'année. Dans les services publics, le gouvernement ne remplace

plus qu'un départ à la retraite sur quatre ou cinq. Parmi les chômeurs se trouvent de nombreux licenciés des banques ayant perdu l'espoir de retrouver un emploi, et des jeunes diplômés ayant fini leurs études. On ne leur propose qu'un stage dit d'insertion, d'une durée de six mois, avec une indemnisation de 500 euros. Il n'y a rien d'étonnant donc si les centres de distribution de nourriture sont débordés, et si des files se forment devant les agences de l'emploi bien avant leur ouverture.

Les quelque 800 000 Chypriotes de la partie sud de l'île vivent actuellement, à leur tour, les amères retombées du sauvetage du système capitaliste par lui-même.

Viviane LAFONT

## • Rwanda

# La condamnation d'un génocidaire... mais pas des responsables français

**Vendredi 14 mars, Pascal Simbikwanga, ancien officier de l'armée rwandaise, a été condamné par la cour d'assises de Paris à vingt-cinq ans de prison pour avoir participé au génocide rwandais en 1994. Alors qu'au départ il était accusé de complicité, le procès a mis en lumière sa participation active. C'est la première fois qu'un tribunal français poursuit et condamne un responsable de ce génocide qui a fait au moins 800 000 morts en trois mois.**

Pascal Simbikwanga n'était pas un simple officier rwandais. Il faisait partie des cercles du pouvoir, était devenu responsable des services de renseignement ayant participé à la propagande préparant le génocide. Lors du procès, de nombreux témoins l'ont taxé de « tortionnaire à la réputation redoutable ». En parallèle, il était l'un des actionnaires importants de la Radio Mille Collines, qui disait à longueur

d'ondes que les Tutsis étaient « des cafards, des cancrelats bons à abattre », et a poussé au meurtre durant toute cette période.

Durant les mois fatidiques, Pascal Simbikwanga a été maintes fois vu en train de circuler de barrage en barrage et il a été prouvé que ses hommes ont apporté des fusils et de la nourriture aux miliciens interahamwe qui exterminaient les Tutsis et les opposants Hutus au régime. De nombreux témoins sont venus expliquer qu'il avait droit de vie et de mort sur les hommes circulant dans son quartier. Mais lui s'est contenté de déclarer que, durant ces trois mois, il n'avait vu aucun cadavre dans les rues. Et pendant le procès il a continué à nier l'existence de ce génocide.

Cette condamnation a donc été vécue comme une reconnaissance de leurs terribles souffrances par les victimes et les parties civiles, car la cour d'assises, en condamnant Simbikwanga, a reconnu aussi que le génocide rwandais n'avait pas été une explosion incontrôlable

de violences ethniques, mais un massacre planifié de longue date.

Le génocide rwandais de 1994 n'a pas été un « terrible tourbillon qui a emporté ce petit pays des grands lacs dans la folie meurtrière », comme l'écrit encore aujourd'hui le journal *Le Monde*, qui pendant des années a nié l'existence de ce génocide. Depuis des mois et des années, le pouvoir en place préparait ces massacres avec une propagande raciste permanente, en armant des milices et en établissant des listes de victimes. Le pouvoir rwandais qui a perpétré ce génocide a eu le soutien du président français de l'époque, François Mitterrand, et de son ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé. L'armée française, présente sur place jusqu'aux premiers jours des massacres, a armé et formé les génocidaires, puis favorisé l'évacuation des criminels.

Tant que la complicité des autorités françaises n'aura pas été reconnue, on sera encore loin de la vérité.

Marion AJAR